

LA
CONQUÊTE D'ALGER

OU
RELATION
DE LA
Campagne d'Afrique

Comprenant

LES MOTIFS DE LA GUERRE, LES DÉTAILS DES PRÉPARATIFS DE L'EXPÉDITION
ET DES ÉVÈNEMENTS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE DÉBARQUEMENT, LA
COMPOSITION DE L'ARMÉE DE TERRE ET DE L'ARMÉE NAVALE,
LES NOMS DES OFFICIERS SUPÉRIEURS, ET UN PRÉCIS
DES OPÉRATIONS MILITAIRES ;

D'APRÈS

LES DOCUMENTS OFFICIELS ET PARTICULIERS

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR A. M. PERROT

PARIS
H. LANGLOIS FILS, ÉDITEURS,
RUE DE SAVOIE, N. 6

1830

Livre numérisé en mode texte par :
Alain Spenatto.
1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.

**D'autres livres peuvent être consultés
ou téléchargés sur le site :**

<http://www.algerie-ancienne.com>

Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.
Il propose des livres anciens,
(du 14e au 20e siècle),
à télécharger gratuitement ou à lire sur
place.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

DÉCEMBRE 1830

Les opérations de l'armée d'Afrique, pendant sa glorieuse campagne, ont été publiés avec tant de parcimonie et d'une manière si peu régulière, qu'il a été impossible de les suivre et de les comprendre. En effet, souvent la relation d'une affaire arrivait plusieurs jours après celle qui l'avait suivie ; des faits controuvés et souvent absurdes étaient journellement répandus, et il était difficile de lier les opérations de l'armée de terre avec celles de la marine. Remédier à ces inconvénients et satisfaire la curiosité en rédigeant et publiant une relation complète de cette expédition, qui peut avoir des résultats si avantageux pour la France, n'a pas été notre

II

seul désir ; nous avons voulu aussi payer notre tribut d'admiration et de reconnaissance à nos jeunes soldats, qui dans cette occasion ont prouvé que l'état de découragement, les injustices et les abus dont les abreuvait depuis longtemps un gouvernement absurde, ne purent affaiblir leur amour pour la patrie et pour la gloire, ni leur faire perdre cette brillante valeur, héritage précieux que leur avaient laissé leurs aînés de Jemmapes et d'Austerlitz en tombant à Waterloo.

M. Perrot s'est chargé de recueillir et de coordonner les documents officiels avec les données particulières dignes de foi, Son travail était terminé et l'ouvrage presque entièrement imprimé, quand les étonnants et glorieux événements de juillet vinrent arrêter notre publication. Nous avons alors jugé convenable d'ajouter à la relation de la conquête d'Alger le détail des faits qui ont suivi la prise de la ville, et des changements que la nouvelle politique du gouvernement français a dû apporter dans le personnel et dans le système des opérations de l'armée.

RELATION
DE
LA CONQUÊTE
D'ALGER.

Alger est pris ! ce cri de victoire fait tressaillir tous les cœurs français; un noble sentiment, plus fort que les haines de parti et que les fureurs politiques, fixe à la fois tous les yeux sur le nouveau rayon de gloire dont brille notre belle patrie.

Cet antre redoutable, près duquel ont échoué les efforts réitérés des plus puissans États, s'est ouvert devant nos braves ; la bouillante valeur qu'ils ont déployée dans cette entreprise hasardeuse donne à la France la mesure de ce qu'elle pourrait attendre de son armée, si une cause plus nationale réclamait son secours.

Que des hordes étrangères osent franchir nos frontières: nous pouvons dire avec orgueil qu'ils y trouveront de dignes successeurs aux soldats de Marengo, des Pyramides et d'Austerlitz.

Mais si nous devons être fiers de la conduite héroïque de notre armée, ne devons-nous pas l'être encore davantage de celle de notre marine ? Depuis si long-temps délaissée et presque inutile, ne vient-elle pas, par sa prodigieuse activité, par son infatigable zèle et par l'habileté qu'elle a montrée dans toutes ses opérations, de révéler à la France une force encore mal appréciée, et donner à l'Europe un motif de respect de plus pour une nation que rien ne peut, empêcher de reprendre le rang qu'elle doit occuper ?

Retraçons donc les détails de cet épisode intéressant de nos fastes militaires ; que ce jeune laurier vienne se grouper avec ceux qui font déjà La gloire de la France, et que notre premier récit soit un premier hommage de reconnaissance et d'admiration.

Il y a déjà plusieurs siècles que l'existence des régences barbaresques est un motif de honte pour l'Europe, qui a consenti à traiter avec

d'infâmes forbans et à acheter à prix d'argent la liberté de naviguer dans la Méditerranée, sans être insulté, pillé et réduit à l'esclavage. Aucun grief particulier n'était utile pour autoriser la destruction du repaire de pirates établi à Alger ; la justice et l'humanité commandaient impérieusement aux États civilisés, de s'unir et de se porter en masse contre cette monstrueuse association. Ce qui aurait dû être exécuté en commun, l'a été par la France seule, qui, en vengeant les outrages faits à son pavillon, vient d'acquérir des droits à la reconnaissance des autres peuples.

Depuis près de quatre cents ans, la France était en droit d'entretenir des établissemens sur la côte septentrionale de l'Afrique, et ce droit, acheté primitivement des Arabes, avait été formellement reconnu par plusieurs sultans, en 1518, 1692, 1694, et 1801. La situation avantageuse des *Concessions d'Afrique*, leur richesse en grains, bestiaux, laines, cire, miel, etc.; les facilités qu'elles offrent pour répandre nos marchandises dans l'intérieur de l'Afrique, et l'abondance des produits de la pêche du corail sur cette côte, avaient procuré de grands avantages aux compagnies qui les exploitaient

avant la révolution. Ce commerce fut languissant et presque nul durant la longue lutte de la France contre l'Angleterre. La force navale de cette dernière paralysa toutes nos relations d'outre-mer ; mais les deys d'Alger restèrent neutres pendant ce long débat et ne pensèrent pas à nous contester nos droits de possession. Cependant en 1798, lors de notre campagne d'Orient, les Algériens, contraints par la Porte, déclarèrent la guerre à la France. Ils attaquèrent *la Calle*, seul établissement que nous occupions alors, et où se trouvaient environ 200 hommes et 20 canons; les fortifications de cette petite place furent détruites ; mais ces démonstrations commandées par les circonstances n'eurent pas de suites, et en 1801 nous reparûmes sans obstacle sur cette côte.

La crainte qu'inspiraient les armes françaises sous le consulat et sous les premières années de l'empire, suffit pour contenir les pirates et prévenir toute insulte de leur part, malgré les provocations de l'Angleterre. Napoléon força même la régence à mettre en liberté les esclaves appartenant aux différentes portions de l'Italie successivement réunies à l'empire, et à reconnaître et respecter ces contrées comme

parties intégrantes de son territoire.

En 1806, les intrigues du cabinet de Londres réussirent à nous enlever la pêche du corail, qui fut donnée exclusivement à l'Angleterre.

Alors reparurent les écumeurs de mer, qui, profitant des discordes du continent européen, ne mirent aucun frein à leur rapacité !

Les points principaux de la côte concédée à la France et qui s'étend depuis la rivière de Seybouse jusqu'à la frontière de Tunis, sont: *le bastion de France, le fort de la Calle, le cap Roux, le cap Rose, le cap Nègre.*

« Le traité du 26 août 1817 nous en remit en possession et rétablit notre redevance de 60,000francs ; trois ans plus tard cette redevance fut portée à 200,000francs.

« Le paiement annuel d'une somme aussi considérable diminuait déjà beaucoup les avantages que nous retirions de nos établissemens sur la côte d'Afrique; ce fut une des causes qui les empêchèrent de se relever, en nous ôtant les moyens de pourvoir à leur entretien par leurs propres ressources. Mais ce qui y contribua plus encore, fut l'intention souvent manifestée par le Dey, de nous en exclure aussitôt que les

circonstances le lui permettraient.

« Nous retrouvâmes ces établissemens dans une situation déplorable : les forts étaient ruinés, les magasins et les édifices dégradés ; les naturels du pays avaient cessé de cultiver des terres dont, en notre absence, ils ne se trouvaient plus à vendre les produits, et il s'en était suivi parmi eux un appauvrissement général qui ne leur permettait plus de consommer qu'une très-faible quantité de nos marchandises. Nous eussions pu cependant rendre encore de l'importance à ces possessions, si le blé et les laines qu'elles nous livraient autrefois avaient cessé d'avoir la même valeur pour nous, la pêche du corail, les cuirs, la cire, offraient encore matière à un commerce avantageux. Nous pouvions aussi ouvrir de là des relations avec l'intérieur de l'Afrique, cultiver ou faire cultiver sur les côtes l'olivier et le mûrier, qui eussent suppléé à l'insuffisance de nos récoltes en huile et en soie, et y introduire les mêmes cultures que dans nos colonies du tropique. Mais, pour se livrer à ces entreprises, il eût fallu de la sécurité et de la confiance dans l'avenir, et nous ne pouvions en avoir, d'après les intentions manifestées par le Dey.

« La guerre que les Anglais firent à la régence d'Alger en 1524, donna momentanément quelque importance au poste de la Calle. Les bâtimens corailleurs qui se rendaient habituellement à Bône, repoussés de ce port par deux frégates anglaises qui croisaient dans ces parages, se réfugièrent alors sur nos côtes que ces frégates respectaient comme un territoire neutre.

En 1825, la pêche du corail employa 183 bâtimens du port de 1,791 tonneaux, et montés par 1,986 hommes d'équipage : le produit en fut de 25,985 kilogrammes, évalués sur les lieux à 1,812,450 francs, et qui, travaillés, devaient représenter ensuite une valeur très-considérable. La presque totalité de ces bâtimens étaient italiens, mais tous payaient une redevance à la France. La vente de nos marchandises à Bône ne monta, cette même année, qu'à 38,000 fr., et nos achats en produits du pays à 142,414 fr.

Cependant on sentait vivement le besoin d'assurer aux sujets français et étrangers qui venaient pêcher et trafiquer sur ces côtés, ou qui résidaient à la Calle, une protection qui devenait chaque jour plus nécessaire : les naturels du pays pénétraient librement dans nos possessions,

y commettaient mille désordres, et s'y étaient même rendus coupables de plusieurs assassinats. Le gouvernement du Roi ordonna donc au vice-consul à Bône d'armer quelques corailleurs, et de mettre quelques canons au poste du Moulinet à l'entrée de la Calle. Ces dispositions étaient formellement autorisées par nos anciens traités en vigueur, et nous restituait les concessions de la même manière et aux mêmes conditions que nous les possédions avant la guerre ; mais les prétentions du Dey s'étaient singulièrement accrues par les ménagemens mêmes dont nous avons usé envers lui, et, sans nous refuser d'abord positivement le droit d'armer nos établissemens comme par le passé, il envoya des inspecteurs examiner les faibles réparations que nous y faisons, et il nous fit insinuer par ces émissaires qu'il ne nous verrait pas avec plaisir poursuivre ces travaux (Moniteur du 13 mai 1830). »

Les mauvaises dispositions de Hussein-Pacha pour les Français s'étaient déjà manifestées dans plusieurs occasions. « En 1824, contre la teneur expresse des traités, des perquisitions furent exercées dans la maison consulaire de France à Bône, sous prétexte de contrebande.

Des autorisations illicites de séjourner et de commercer dans cette ville sur les côtes de la province de Constantine, furent accordées à des négocians anglais et mahométans. Un droit arbitraire de dix pour cent fut établi sur les marchandises introduites dans ces contrées pour le compte de l'agent des concessions françaises.

« En 1826 des navires appartenant à des sujets du Saint-Siège, mais couverts du pavillon blanc et de la protection de la France, furent injustement capturés, et la restitution en fut refusée. Des propriétés françaises, saisies à bord d'un navire espagnol, furent confisquées. Ainsi furent violés les deux principes qui ont constamment servi de base à nos transactions avec les régences d'Afrique : que le pavillon français couvre la marchandise quelle qu'elle soit, et que la marchandise française est inviolable, même sous le pavillon ennemi. Des visites arbitraires et des déprédations furent commises à bord des navires français. La souveraineté de la France sur cette portion du territoire qui se trouve comprise entre la rivière Seybouse et le cap Roux, fut méconnue.

« Le ressentiment du Dey contre la France fut allumé par une affaire particulière, qui

malheureusement ne présente pas de notre côté toute la loyauté et la bonne foi dont le gouvernement d'une grande nation devrait toujours donner l'exemple.

« Deux négocians algériens, Bacri et Busnach, banquiers de la régence⁽¹⁾, avaient fait des fournitures considérables en approvisionnemens au gouvernement français, de 1793 à 1798, pour nos armées en Italie et pour l'expédition d'Egypte. Des paiemens avaient été faits par le gouvernement au fur et à mesure des consignations ; mais plusieurs chargemens de blé ayant été ensuite trouvés avariés , et d'autres fraudes reconnues, les paiemens furent suspendus, et les demandes de ces fournisseurs contestées. Le dey d'Alger réclama long-temps pour ce même objet, en faisant connaître qu'il était propriétaire d'une partie de ces approvisionnemens, qui provenaient des magasins de

(1) Nous croyons devoir entrer dans des détails assez étendus sur cette affaire, parce qu'elle est la véritable cause de la rupture, et nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici un extrait du rapport au Roi et aux Chambres, par M. Alexandre de La Borde qui, dans cet ouvrage, soulève le voile qui couvre encore en partie cette vilaine affaire et expose avec clarté les motifs de mécontentement du Dey.

la régence, et des impôts qu'on lui paie ainsi en nature dans son pays.

« Si ces réclamations avaient été bien fondées, n'est-il pas vraisemblable qu'elles eussent été admises en tout ou en partie, et définitivement liquidées pendant plus de vingt-cinq années, ou qu'il en serait résulté une rupture avec Alger dans cet intervalle, tandis qu'au contraire la paix n'a cessé d'être maintenue, tant sous le Directoire et le consulat, que sous l'empire ? La rupture qui eut lieu entre la France et la régence en 1798, à la suite de l'expédition d'Egypte, avait un tout autre motif. Cette créance resta contestée jusqu'à la Restauration.

« M. Dubois-Thainville fit confirmer en 1814, et sans opposition, tous les anciens traités au nom du roi de France, et il fut remplacé par M. Pierre Deval, qui a depuis dirigé toutes les affaires de la France auprès de la régence. C'est donc depuis l'arrivée à Alger de M. Deval, en 1815, qu'on pressa vivement le paiement de cette dette. Ce consul promit, le 29 février 1816, de faire acquitter cette créance, et ce fut en 1819 que le Roi nomma une commission pour la liquider et l'acquitter définitivement. La commission y mit un tel empressement,

qu'en peu de mois on termina une affaire en litige depuis vingt-cinq ans.

« Le 21 juin 1820, le ministre des affaires étrangères vint proposer aux Chambres, au nom du Roi, un projet de loi pour accorder sept millions en numéraire, applicables au paiement de cette ancienne créance algérienne, en vertu d'une transaction passée le 28 octobre 1819 entre des commissaires du Roi et les fondés de pouvoir de ces négocians algériens. Le désir de mettre un terme à ces anciennes contestations et de maintenir la paix et l'harmonie entre les deux États avait engagé le Roi à faire encore ce sacrifice; les mêmes motifs entraînent les suffrages des Chambres, et ce crédit fut alloué par la loi du 24 juillet 1820

« Le Roi, sur le rapport du ministre des affaires étrangères, avait chargé deux conseillers-d'état de négocier et de conclure un arrangement définitif avec les sieurs Jacob Coëns. Bacri et Michel Busnach, négocians algériens, pour satisfaire à leurs anciennes réclamations envers le gouvernement français.

« Telle fut leur mission spéciale.

Ces conseillers-d'état, réunis en conséquence au fondé de pouvoirs de ces sujets algériens,

conclurent avec lui un arrangement à forfait qui mettait un terme à toutes leurs réclamations, par une transaction signée à Paris le 28 octobre 1819.

« Ils eurent sans doute l'intention de terminer enfin une affaire si ancienne et de garantir les intérêts des tiers de bonne foi; mais ils ont tout-à-fait écarté la question politique qui était la principale, et c'est là qu'est la faute grave, puisqu'elle est la véritable cause de la guerre.

« Cette transaction est rédigée en huit articles.

« L'énoncé porte que ces négocians algériens élevaient leurs prétentions à la somme de quatorze millions, et que la commission convint d'opérer une réduction de moitié pour éviter, est-il dit dans l'acte, les retards qu'entraînerait une liquidation régulière et la nécessité de produire les pièces justificatives à l'appui de diverses créances que l'éloignement des temps et des lieux eût rendu difficile à réunir.

« Dans les trois premiers articles et dans le dernier se trouve renfermée et remplie la mission spéciale de la commission, savoir la fixation des sept millions, le mode et les termes

des paiemens et l'approbation exigée du roi de France et du dey d'Alger.

« Par les quatre articles intermédiaires, 4, 5, 6, 7, MM. les conseillers-d'état séquestrèrent au Trésor et prirent des mesures pour garantir 1° (par l'article 4) des créances cédées à divers par le procureur fondé à Paris de ces négocians algériens ; 2° (par les articles 5, 6 et 7) pour réintégrer une somme prise à la chancellerie de France à Alger en 1810 et pour des indemnités allouées au comptoir des concessions d'Afrique à l'occasion de la guerre déclarée le 20 décembre 1798.

« Qui donc a requis cette commission de prendre ces mesures conservatoires ? MM. les conseillers-d'état devaient ignorer les objets étrangers à leur mandat, et certes on ne peut les soupçonner d'avoir été les chercher.

« Comment le ministre, en provoquant ce séquestre, a-t-il omis la mesure essentielle, celle qui devait garantir en premier lieu les intérêts du Dey et de la régence d'Alger, qui, par toutes les pièces officielles dès l'origine, 1798, 1802, s'était fait reconnaître au gouvernement français comme créancier de ces négocians, pour l'objet des approvisionnemens qui provenaient

principalement de ses domaines ? Comment le ministre, qui est le procureur de la France auprès des gouvernemens étrangers, et des princes étrangers auprès de la France pour le maintien de la bonne harmonie et de la paix, a-t-il pu omettre une telle mesure, lorsque le principal motif qu'il alléguait aux Chambres en juin et en juillet 1820 pour obtenir ce sacrifice, était l'exécution d'un traité ou plutôt d'une mesure relative à un traité ?

« En effet, quelle était alors cette créance qu'on liquidait ainsi par privilège, par faveur, au milieu d'un milliard peut-être d'autres réclamations de ce genre ? C'était une créance en contestation sous l'ancien gouvernement, et qui se trouvait mise par la loi à l'arriéré sous le nouveau comme antérieure à 1810. Ce n'était donc plus un acte financier, car il eût été ainsi une injustice criante, mais un acte politique, uniquement politique, présenté par le ministère politique : tout devait donc être employé pour qu'il eût l'effet pour lequel seul il pouvait mériter une exception, pour qu'en un mot le Dey, qu'on savait fort bien être un peu au fait de nos usages, fût éclairé sur sa situation, et employât pour son compte les mêmes précautions qu'on

prenait contre lui en faveur de gens qui n'étaient pour rien dans l'affaire. Un tel oubli est très répréhensible puisqu'il a été le véritable motif de la guerre.

« L'article 4 avait ordonné au Trésor de retenir les sommes dues aux créanciers cessionnaires jusqu'à pleine satisfaction ; qui donc avait requis la commission de prendre cette mesure ampliatrice ? Ces créanciers avaient fait leurs oppositions au Trésor, cette mesure suffisait pour faire valoir leurs droits ; qu'étaient donc ces créanciers cessionnaires, si bien protégés et pour lesquels on établissait ainsi des réserves particulières et privilégiées ? des tiers à qui ces négocians avaient cédé, vendu ou transféré, etc., à quelque titre que ce fût, portion de leur créance, et qui, ajoutés aux créanciers personnels de plusieurs membres de la famille Bacri, devaient absorber et ont absorbé en effet les sept millions qui n'ont pas même suffi pour tout acquitter. Ces créances, discutées devant les tribunaux et seulement contre les signataires des actes, ne pouvaient manquer d'obtenir des sentences favorables. On sait que dans les faillites ce sont ordinairement les titres de ce genre qui sont les plus difficiles à rejeter. Étranger

aux cinquante ou soixante jugemens rendus dans cette affaire, le Dey n'ayant personne pour le représenter, se trouva de la sorte frustré de la part qui aurait dû lui revenir de droit au partage des sept millions. Ainsi cette transaction, qu'on n'avait faite que pour lui; présenta en résultat la singularité que le seul créancier, en faveur duquel on avait reconnu la créance, était le seul qui n'en reçût aucune part.

« Ce qu'il était facile de prévoir arriva : le Dey ignorant nos usages, nos lois, les formes de nos liquidations, ratifia sans difficulté le projet de transaction qui lui fut envoyé. Plein de confiance dans les promesses qui lui avaient été faites et que le consul Deval dut naturellement lui renouveler pour obtenir sa ratification, il signa dans la bonne foi en voyant que tout se faisait à sa considération. S'il vit l'article 4, il dut penser qu'il ne concernait que des sommes légères dues à des Français qui ne pouvaient jamais lui préjudicier. Est-il vraisemblable qu'il eût donné sa signature s'il eût pu prévoir que ces sommes et d'autres encore auraient tout absorbé ? Aussi lorsqu'il apprit ce qui s'était passé, son premier cri au ministère français fut que le consul Deval l'avait trompé, et avait gagné

une somme considérable dans cette affaire, et il pria le gouvernement français de rappeler ce consul qu'il ne pouvait plus voir devant ses yeux, d'examiner sa conduite ainsi que celle des procureurs fondés, et surtout de Busnach et Nathan Bacri, ses sujets, qui étaient à Paris. Il demandait en outre qu'on lui envoyât à Alger ces deux sujets coupables, qui, d'accord avec Deval et d'autres personnes, s'étaient partagé les sept millions. Il fut, dit-on, répondu par le ministère, et de vive voix par la bouche du consul, que la conduite du consul était régulière, qu'il n'avait agi que dans les termes de la transaction qu'il avait lui-même approuvée et signée, et que le gouvernement français en avait rempli fidèlement les conditions en payant les sept millions convenus, etc. Quant au fondé de pouvoir, il lui fut encore répondu qu'il était sujet français; que Busnach s'était retiré à Livourne et que Nathan Bacri avait été naturalisé Français.

Dans cet état de choses, qu'on se représente le juste ressentiment du Dey et l'embarras du consul. L'œuvre consommée, il fallait nécessairement ou le satisfaire ou le provoquer pour le mettre alors dans son tort, et d'une manière ou d'autre étouffer cette affaire scandaleuse.

C'était dans les premiers jours d'avril que le Dey avait donné son approbation, et ne connaissant pas nos formes législatives, il s'impatientait de ne rien recevoir depuis trois mois; il fallait adoucir d'avance la colère qu'il devait éprouver lorsqu'il serait instruit de tout.

« Les redevances des concessions d'Afrique , qui, par les anciens traités, étaient fixées à dix-sept mille francs, et qui avaient été élevées successivement à la somme de soixante mille francs, maintenus par le traité du 28 octobre 1817, furent portées à deux cent mille francs par un nouveau traité du 24 juillet 1820. On crut par là calmer le Dey, en lui faisant assurer par la France une rente annuelle aussi considérable, qui devait lui tenir lieu du capital dont il était privé.

« Ce nouveau sacrifice imposé toujours à la France ne put cependant satisfaire le Dey ; on lui dit alors que le retard pendant près de quinze mois de la conversion des rentes au Trésor, avait donné lieu à une indemnité en faveur de Bacri, et qu'on lui destinait le million que cela devait produire ; et, en effet, une correspondance s'établit à ce sujet, mais elle n'eut et ne pouvait avoir aucun résultat, puisque les

oppositions avaient empêché le Trésor de se dessaisir.

N'ayant reçu à toutes ses plaintes que des réponses évasives, le Dey prend le parti d'écrire directement au roi de France par l'intermédiaire du consul de Sardaigne ; il est assuré que la lettre a été remise, et cependant M. le baron de Damas, alors ministre, diffère pendant trois mois d'y répondre ; et c'est dans le moment où il ressent le plus vivement ce dernier outrage, dans un jour de cérémonie, le 30 avril 1827, que le consul de France entre chez lui pour intervenir et prendre sous sa protection un bâtiment romain qui se trouvait alors dans le port. « Comment ! lui dit le Dey, tu viens toujours me tourmenter pour des objets qui ne regardent pas la France, et ton gouvernement ne daigne pas répondre à la lettre que je lui écris pour ce qui me regarde. — Mon maître, répond le consul en plein divan, *n'a pas de réponse à faire à un homme comme toi.* »

Le Dey furieux ne se possède plus, il se lève et frappe M. Deval de son éventail de plumes.

Le gouvernement français, informé de cette insulte, expédia dans les premiers jours de

juin, une division navale commandée; par le capitaine Collet. La goélette la Torche parut dans la rade d'Alger le 11 au matin, et remit des dépêches à M. Deval. Ce consul se rendit aussitôt à bord et ne descendit plus a terre ; il fut enjoint de par le Roi à tous les Français résidans à Alger, de quitter cette ville et de s'embarquer, ce qui fut exécuté.

Toute la division fut bientôt en vue d'Alger; le commandant Collet, qui montait le vaisseau *la Provence*, invita le consul de Sardaigne à faire connaître au Dey l'ultimatum des satisfactions qu'exigeait le gouvernement du Roi., et dont l'acceptation devait être connue dans les vingt-quatre heures : en cas de refus, le blocus et la guerre étaient déclarés dans le terme prescrit.

Les conditions imposées étaient :

1°. Que tous les grands du royaume, à l'exception du Dey, se rendraient à bord du commandant, pour faire, au nom de ce prince, des excuses au consul de France.

2°. A un signal convenu, le palais du Dey et tous les forts devaient arborer le pavillon français pour le saluer de cent un coups de canon.

3°. Que tous les objets de toute nature,

propriété française, et embarqués sur les navires ennemis de la régence, ne puissent être saisis.

4°. Que les bâtimens portant pavillon français ne puissent plus être visités par les corsaires d'Alger.

5°. Que le Dey, par un article spécial, ordonne l'exécution dans le royaume d'Alger des capitulations entre la France et la Porte Ottomane.

6°. Que les sujets et les navires des Etats de la Toscane, de Lucques, de Piombino et du Saint-Siège, soient regardés et traités comme les propres sujets du roi de France.

Ces propositions furent rejetées par le Dey, et le blocus du port d'Alger fut formé le 12 juin.

Hussein-Pacha ordonna que les établissemens français sur la côte d'Afrique fussent immédiatement détruits ; et notamment le fort de la Calle, qui fut dépouillé complètement, incendié et ruiné de fond en comble le 18 juin 1827, après que les Français l'eurent évacué.

Cependant le blocus ne produisit aucun résultat, et coûtait sept millions par an. Au mois de juillet 1829, le gouvernement reconnaissant l'inefficacité de ce système de répression, et

pensant à prendre des mesures plus décisives pour terminer la guerre, crut cependant devoir, avant d'arrêter sa détermination, faire une dernière démarche vis à vis du Dey.

M. de La Bretonnière fut envoyé à Alger, pour remettre au Dey lui-même et dans son palais, les propositions de la France; il eut le tort d'entrer avec un gros vaisseau dans le port, où le souvenir de l'attaque de lord Exmouth était encore présent; le Dey refusa de nouveau de faire droit aux conditions qui lui étaient imposées. Lorsque M. de La Bretonnière se disposait à s'éloigner du port, le vent le força, à ce qu'il paraît, de serrer les forts, et les batteries les plus voisines firent feu toutes à la fois sur le bâtiment parlementaire ; ce feu dura une demi-heure, jusqu'à ce que le vaisseau se trouvât hors de la portée du canon. Ce nouvel outrage eut bien certainement des motifs qui ne sont pas encore généralement connus. La terreur que put inspirer aux Algériens l'apparition d'un grand bâtiment, quand on aurait pu se servir d'une goélette, la présence de deux frégates anglaises pendant ces dernières négociations, et quelques autres circonstances semblent rendre difficile à apprécier une attaque aussi audacieuse qu'im-

prudente ; dans tous les cas, il est juste de dire que le Dey fit écrire par le drogman de la régence, pour témoigner la peine qu'il avait ressentie de la conduite du commandant des forts, qu'il avait destitué, ainsi que son ministre de la marine, et il protestait du désir qu'il avait de faire la paix avec la France.

Le blocus continua d'être observé le plus strictement qu'il fut possible.

Au commencement de 1830, les armemens extraordinaires qui se firent dans les différens ports apprirent à la France qu'une entreprise maritime se préparait; des conjectures bien diverses furent faites dans le public sur la destination de cette expédition; tout tendait cependant à faire penser qu'elle était destinée contre Alger, et cette probabilité se changea bientôt en certitude. Alors les opinions politiques envisagèrent cette guerre, chacune suivant sa manière de voir. Des hommes, dont rien ne peut guérir l'aveuglement, firent entendre que cette campagne était moins nécessaire pour venger une insulte, qu'utile pour enivrer la nation d'un peu de fumée militaire, et que notre armée vaincrait en Afrique, bien moins les pirates, que les électeurs qui recrutent les rangs de l'Opposition.

D'autres ne virent là qu'une course périlleuse, faite dans l'intérêt d'un seul homme, qui pense pouvoir laver une ineffaçable tache. Des bruits de marchés scandaleux, obtenus à l'aide de pots de vin de plusieurs millions, et des dilapidations effrontées vinrent encore augmenter le mécontentement presque général que causait l'expédition d'Alger. Les militaires seuls, ennuyés de leur inaction et de leur peu d'avancement, saisirent avec ardeur ce motif de mouvement ; toute l'armée aurait voulu s'embarquer.

Le discours de la couronne, prononcé à l'ouverture de la session de 1830, fit cesser toute incertitude sur la destination de nos armemens, qui dès lors acquirent une activité extraordinaire.

Tous les préparatifs se firent largement ; tout fut amassé avec profusion ; rien de ce qui pouvait concourir au succès de l'entreprise ne fut omis ou négligé.

Dans les premiers jours d'avril, les régimens destinés à l'expédition arrivèrent successivement à Toulon et dans ses environs ; le meilleur esprit militaire animait tous les corps.

Les bâtimens arrivaient aussi de tous côtés dans la rade, la marine montrait un zèle et une

une activité extraordinaire, et faisait des efforts inouïs pour être prête à transporter l'armée dans le plus bref délai.

Tandis que les troupes s'exerçaient sur le Champ-de-Mars au maniement des armes et aux manœuvres de tirailleurs, ou sur la plage à faire des simulacres de débarquement, l'artillerie faisait tonner ses pièces sur des bateaux à vapeur et lançait de nouvelles fusées à la Congrève. La compagnie de sapeurs du génie, sous le commandement du capitaine Chefneux, faisait sur les glacis des exercices de lances, dont le double rang parut propre à opposer un obstacle invincible à la cavalerie.

Des appareils d'aérostats et de gymnastique étaient préparés, et dans la rade on essayait de nouveaux télégraphes de jour et de nuit, destinés à établir des communications promptes et faciles entre les corps et entre l'armée de terre et la flotte; ces fanaux à courant d'air et à réflecteurs avaient été fabriqués dans les ateliers de M. Bordier-Marcet.

Si tous ces préparatifs occupaient l'esprit public, une question bien importante piquait sa curiosité : à qui le commandement de l'expédition serait-il confié ? L'ordonnance du Roi du

20 avril vint y répondre, et le nom le plus justement impopulaire fut placé à la tête de l'armée.

Une immense quantité de curieux et d'étrangers afflua à Toulon et dans les communes voisines : les maisons particulières, les granges, les hangars furent convertis en hôtels garnis. Ce surcroît de population, joint à l'achat des provisions pour l'armée expéditionnaire, produisit une hausse extraordinaire dans le prix de toutes les denrées, même de celles de première nécessité.

Le 27 avril, à six heures du soir, dix-neuf coups de canon annoncèrent l'entrée du commandant en chef à Toulon. Le général Expert de Sibra, commandant le département, était allé à sa rencontre ; les autorités civiles étaient placées hors la porte de France, ainsi que le commandant de la place avec son état-major. Le 3^e régiment occupait la place voisine de cette porte, et les 54^e et 58^e formaient la haie jusqu'à l'hôtel-de-ville.

M. de Bourmont était accompagné de trois de ses fils, et l'accueil qu'il reçut sur la route depuis Lyon jusqu'à Marseille dut lui causer de l'étonnement... A Avignon, une partie de la population se porta sur son passage ; l'ar-

chevêque de cette ville lui adressa ces paroles touchantes : « Je regrette vivement de ne plus être à la tête du diocèse de Fréjus, je serais allé à Toulon , et là , au moment de l'embarquement, j'aurais béni les drapeaux de votre armée, et j'aurais appelé la bénédiction du ciel sur votre entreprise ; je me serais embarqué avec vous, et je serais allé dans Alger conquise chanter un *Te Deum* de victoire. »

A Marseille, Son Excellence reçut de nombreuses félicitations et des visites distinguées ; la journée fut terminée par une sérénade composée de plus de cent musiciens et par une aubade provençale , composée de galoubets et de tambourins du pays. Le lendemain, elle reçut les autorités civiles et militaires, et passa la revue des 6^e et 49^e régimens de ligne.

Le 28 avril à neuf heures du matin, les autorités civiles de Toulon visitèrent le ministre de la guerre, qui reçut ensuite les généraux et autres officiers formant la garnison, et l'état-major de chaque régiment ayant en tête son colonel. A onze heures, le corps de la marine, composé de près de mille officiers, conduits par M. l'amiral Duperré, M. Mallet et le major-général de

la marine, fit à son tour sa visite d'étiquette.

Le surlendemain, le général Bourmont reprit la route de Marseille pour y recevoir Monseigneur le Dauphin.

S. A. R. était arrivée le 28 avril, à sept heures du soir, à Lyon où elle avait reçue le plus brillant accueil ; une belle cavalcade et un nombreux état-major étaient allés à sa rencontre ; des feux de Bengale étaient allumés de distance en distance depuis la barrière jusqu'à l'hôtel de la préfecture ; des salves d'artillerie se faisaient entendre, ainsi qu'une batterie de bombes placée sur le fort Saint-Jean ; l'infanterie, échelonnée sur les rives de la Saône, exécutait des feux de cartouches étoilées.

Le prince descendit à la préfecture, où il fut reçu par les autorités du département et de la ville.

Le lendemain 29 , à sept heures du matin, S. A. R. était à cheval pour passer la revue des troupes de la garnison rassemblées sur la place Louis-le-Grand, et composées des 10^e et 40^e régimens d'infanterie et du 10^e de chasseurs à cheval.

A huit heures, elle donna audience aux différens corps et administrations, et partit avant

neuf heures pour continuer sa route vers Toulon. Dans cette journée, Monseigneur le Dauphin traversa Vienne au milieu de la population ; le 13^e régiment de chasseurs à cheval était sous les armes.

Le 30 à quatre heures après midi, il arriva à Avignon, reçut les autorités civiles et militaires, et repartit le lendemain à huit heures du matin.

C'est le 1^{er} mai que le prince arriva à Marseille. Il avait donné l'ordre qu'il ne lui fût fait aucune réception, et des acclamations unanimes l'accueillirent seules dans cette cité.

A neuf heures du matin, la revue des troupes eut lieu.

A trois heures, Monseigneur le Dauphin monta sur un bateau à vapeur, pour visiter le beau port Dieu-Donné

S. A. R. descendait du bateau à vapeur pour visiter un navire marchand, lorsqu'un événement qui aurait pu avoir des suites fâcheuses suspendit un instant la joie publique. Un frêle bateau, monté de six personnes, se trouva presque sur le passage du bateau à vapeur, et chavira; quatre hommes et deux femmes tombèrent à la mer. Le brick de guerre *le Dragon* était tout près ;

un homme s'élança des vergues, et, avec un courage et une force extraordinaires, il sauva les malheureux dont aucun ne périt. Cette action courageuse fut aussitôt rapportée à Monseigneur le Dauphin, et le marin intrépide reçut une gratification de 100 fr., une médaille d'argent et de l'avancement.

C'est le 3 mai que S. A. R. fit son entrée à Toulon. Une garde d'honneur, formée de vingt-neuf élèves de marine, fut placée près d'elle. Le ministre de la marine était arrivé quelques heures auparavant.

Le 4, Monseigneur le Dauphin visita l'arsenal et tous les établissemens publics ; il parcourut la rade, monta sur le vaisseau la Provence, qui aussitôt arbora le pavillon royal. Tous les bâtimens étaient pavoisés, les équipages alignés, debout sur les vergues. Le ciel le plus pur permit aux nombreux spectateurs de jouir du coup d'œil magnifique que présentait la mer.

A deux heures, S. A. R., accompagnée de tous les officiers supérieurs de la marine et du nombreux état-major de l'armée, débarqua au Polygone, où un nouveau spectacle excita l'admiration de la multitude qui s'était portée sur ce point. On simula un débarquement tel

qu'on avait le projet de l'exécuter sur la côte d'Afrique.

Cinq bateaux plats s'approchèrent de la plage.

Le premier contenait deux pièces de campagne sur leurs affûts avec leurs avant-trains et caissons garnis de leurs munitions, un obusier de montagne, des caisses de fusées de guerre, des fusils de rempart, enfin tout le personnel d'artillerie nécessaire au service et à l'usage de ces armes.

Le deuxième était chargé de quatre pièces d'artillerie de siège, accompagnées de leurs artilleurs. A la descente réelle les bateaux de cette espèce en posteront un plus grand nombre, de six à dix selon le calibre.

Les trois autres bateaux plats étaient montés chacun par 150 hommes de troupes avec armes, bagages et chevaux de frise.

Chaque genre de bateaux plats a son installation appropriée à sa destination ; cette installation étant retirée, le bateau peut ensuite continuer la descente du reste des troupes de la cavalerie et du matériel.

A l'arrivée du prince sur le tertre du Polygone, à un signal donné, les cinq bateaux remorqués

par des chaloupes se mirent en mouvement : parvenus près de la côte, la remorque du premier bateau démasqua, et celui-ci fit feu de son artillerie pour balayer la plage ; plusieurs coups furent tirés ; les matelots se précipitèrent à la mer ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ils portèrent à terre les grapins destinés à faire toucher la terre à l'avant du bateau au moyen du halage ; les sabords furent abattus, les tabliers et rames de débarquement sortis et mis en place. Munitions, armes soldats, tout débarqua simultanément ; les canons furent mis en batterie et continuèrent leur feu, les troupes se rangèrent en bataille en déployant leurs chevaux de frise. Les fusils de rempart placés sur leurs piquets, les fusées prêtes à être lancées, soit en projetant, soit horizontalement, pour ricocher le terrain, la guerre commença. De l'abandon des remorques au débarquement du dernier soldat, et comme aux exercices précédens, il s'écoula environ six minutes.

L'artillerie et l'infanterie s'avancèrent de position en position, en continuant, le feu pendant une demi-heure.

On devait, comme on l'avait déjà fait quelques-uns des jours précédens, tirer à boulets, lancer des fusées de guerre ; mais une immense.

population couvrait les hauteurs du rivage et l'enceinte du Polygone : il eût fallu faire reculer tout le monde. Le prince préféra le sacrifice d'une partie de la réalité à la dure nécessité d'éloigner de sa personne tant de Français accourus de toutes parts pour jouir de sa présence; l'exercice eut lieu sans fusées, et seulement à poudre.

La célérité de tant de préparatifs, de travaux et d'arméniens, la belle tenue des troupes de terre et de mer, la précision dans les manœuvres et les exercices, causèrent au prince la plus vive satisfaction.

Le Dauphin revint dans son canot, et débarqua à l'arsenal, où de nouvelles acclamations l'accompagnèrent jusqu'à son hôtel où il rentra à quatre heures.

Le lendemain 5 mai, les troupes formant la première division furent passées en revue par le prince. Chaque soldat présent à cette revue reçut une gratification de 1 fr. 50 c.

Le Dauphin quitta la ville quelques heures après pour retourner à Marseille et reprendre la route de Paris.

Alors commença le grand mouvement de l'embarquements les rues de Toulon furent encombrées de chevaux, de voitures, de four-

gons chargés de piques, lances, pioches et autres armes et outils, de boulets, d'obus, de ballots, de médicamens, de tentes, caisses de fusils, et d'une foule d'objets de campement, d'équipement et de matériel.

Le même mouvement avait lieu dans l'arsenal; une bonne partie des ouvriers furent détournés de leurs travaux ordinaires pour aider à l'embarquement des objets qui s'entassaient sur les quais.

Le service de la correspondance fut réglé au moyen de bateaux à vapeur, destinés à partir chaque jour de la mer et de la côte d'Afrique; les lettres ne coûtent rien à l'armée pour le trajet de mer.

Une commission fut chargée d'examiner quelles étaient les précautions les plus propres à maintenir la santé des troupes dans, le pays où elles sont appelées à faire la guerre ; une instruction fut rédigée à ce sujet, et la lecture dut en être faite aux troupes, par chaque chef de corps, au moins une fois par semaine.

On recommandait aux militaires les soins suivans :

- 1°. Se laver deux fois par jour au moins :
- 2°. Se baigner peu de temps, après le lever ou avant le coucher du soleil, et jamais dans

la grande chaleur du jour, en évitant de se baigner dans les eaux stagnantes ou dans les mares, et même dans la mer, parce que ces bains déterminent des éruptions à la peau.

3°. Eviter l'usage des liqueurs fortes, qui sont on ne peut plus pernicieuses dans les pays chauds.

4°. Ne boire du vin et de l'eau de vie qu'avec modération, et toujours étendus d'eau.

5°. Eviter de boire beaucoup d'eau à la fois, et avoir soin de la mélanger de vin ou d'eau de vie.

6°. Eviter de manger des fruits verts et même des fruits mûrs, tels que les figes et les abricots.

7°. Ne pas boire d'eau de mare, sans l'avoir passée dans un mouchoir, pour éviter d'avaler des sangsues.

8°. Ne manger de viande salée qu'après l'avoir fait dessaler pendant quelques heures.

9°. Ne jamais rester découvert la nuit, même pendant les plus fortes chaleurs.

10°. Conserver le bonnet de police pour dormir, en rabaissant avec soin les abritans pour se couvrir les oreilles.

Chaque soldat reçut une ceinture de flanelle, un sac de campement, une coiffe blanche

pour couvrir son shako, cinq rations de vivres, composées de 5 livres de biscuit, 2 livres de lard cuit, une ration de fromage, dix onces de riz, un litre de vin, et un litre d'eau mêlé d'un huitième d'eau de vie.

Les ordres d'embarquement furent donnés aux troupes de terre et aux commandans des navires. Le 10 mai, le commandant en chef de l'armée publia l'ordre du jour suivant.

SOLDATS,

« L'insulte faite au pavillon français vous appelle au-delà des mers ; c'est pour le venger qu'au signal donné du haut du trône vous avez tous brûlé de courir aux armes, et que beaucoup d'entre vous ont quitté avec ardeur le foyer paternel.

« A plusieurs époques, les étendards français ont flotté sur la plage africaine. La chaleur du climat, la fatigue des marches, les privations du Désert, rien n'a pu ébranler ceux qui vous y ont devancés. Leur courage tranquille a suffi pour repousser les attaques tumultueuses d'une cavalerie brave, mais indisciplinée vous suivrez leur glorieux exemple.

« Les nations civilisées des deux mondes ont les yeux fixés sur vous, leurs vœux vous accompagnent. La cause de la France est celle de l'humanité, montrez-vous dignes de votre noble mission. Qu'aucun excès ne ternisse l'éclat de vos exploits ; terribles dans le combat, soyez justes et humains après la victoire ; votre intérêt le commande autant que le devoir.

« Trop long-temps opprimé par une milice avide et cruelle, l'Arabe verra en nous des libérateurs, il implorera notre alliance : rassuré par votre bonne foi, il apportera dans nos camps les produits de son sol. C'est ainsi que rendant la guerre moins longue et moins sanglante, vous remplirez les vœux d'un souverain aussi avare du sang de ses sujets que jaloux de l'honneur de la France.

« Soldats, un prince auguste vient de parcourir vos rangs; il a voulu se convaincre lui-même que rien n'avait été négligé pour assurer vos succès et pourvoir à vos besoins. Sa constante sollicitude vous suivra dans les contrées inhospitalières où vous allez combattre, vous vous en rendrez dignes en observant cette discipline sévère qui valut à l'armée qu'il conduisit

duisit à la gloire, l'estime de l'Espagne et celle de l'Europe entière.

Le lieutenant-général, pair de France, commandant en chef l'armée d'expédition d'Afrique :

Comte DE BOURMONT. »

Le 11, l'embarquement des troupes commença à six heures du matin sous la surveillance de M. Mallet, major-général de la marine, qui avait sous ses ordres, pour les dispositions de détail, M. Villebranche, lieutenant de vaisseau, et M. H. Cercey, enseigne. Des bateaux lestés prenaient les troupes à terre, et les portaient à bord des bâtimens en rade.

C'était un spectacle unique que ce mouvement des troupes vers les quais, au milieu d'une population nombreuse. Le temps était superbe, les croisées de toutes les maisons étaient garnies de femmes, la plus grande gaîté animait les soldats; les partans faisaient leurs adieux à leurs camarades, et ceux-ci leur souhaitaient un bon voyage, et leur donnaient rendez-vous en Afrique. Les embrassemens, les toasts, les mots plaisans et quelques larmes, animaient et

et donnaient le plus grand intérêt à cette première scène de la campagne.

Les bateaux désignés pour le transport des troupes jusqu'aux vaisseaux, étaient amarrés au quai, où ils recevaient successivement les hommes qu'ils devaient prendre, puis chacun d'eux donnait des remorques à une embarcation plus grande, qui était remorquée elle-même par deux ou trois canots; les remorqueurs tiraient du port les bateaux-bœufs, les élevaient au vent, où ils larguaient leurs amarres ; ces bateaux mettaient alors à la voile pour se rendre dans la rade. A bord on entendait le bruit du tambour et des clairons, les sons de la musique militaire et les chants joyeux des soldats.

Cependant sur les deux heures de l'après-midi le vent N. O. devint si violent qu'on fut obligé de suspendre l'embarquement.

Le lendemain, l'embarquement de la cavalerie, eut lieu à Castineau, celui des troupes continua; mais le temps changea, la pluie tombait par torrens ; le soldat arrivait sur le port dans un état pitoyable, et cet embarquement fut aussi triste que le premier avait été joyeux; plus de musique, plus de chant, et beaucoup moins d'ordre dans les mouvemens.

La troisième division s'embarqua par un temps nébuleux, mais sans pluie; enfin le 18 toute l'armée était à bord et la flotte prête à prendre la mer.

L'amiral Duperré publia, à bord du vaisseau *la Provence*, l'ordre du jour suivant :

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET MARINS,

« Appelés, avec vos frères d'armes de l'armée expéditionnaire, à prendre part aux chances d'une entreprise que l'honneur et l'humanité commandent, vous devez aussi en partager la gloire. C'est de nos efforts communs et de notre parfaite union que le Roi et la France attendent la réparation de l'insulte faite au pavillon français. Recueillons les souvenirs qu'en pareille circonstance nous ont légués nos pères ! Imitons-les, et le succès est assuré. Partons. Vive le Roi!

DUPERRÉ. »

Toutes les forces destinées contre Alger se trouvaient alors réunies dans la rade de Toulon. L'armée navale se composait de 103 bâtimens de guerre et de 300 bâtimens de commerce, ainsi disposés en trois escadres :

1°. L'escadre de bataille.

2°. L'escadre de débarquement.

3°. L'escadre de réserve.

150 bateaux-bœufs, lesteurs, etc., étaient destinés au débarquement.

L'armée embarquée offrait un effectif de 37,639 hommes et 3,853 chevaux ainsi divisés :

	Hommes	Chevaux
Infanterie	30,852	133
Cavalerie	534	503
Artillerie	2,327	1,309
Génie	1,310	133
Ouvriers d'administration	828	10
Train des équipages	851	1,330
Etats-majors	830	400
Force publique	127	35
Totaux	37,639	3,853

On avait embarqué 30 pièces de canon de 24, 20 pièces de 16 ; 12 obusiers de 8 pouces, 8 mortiers de 10 pouces, 88 affûts, 156 voitures d'artillerie, 50,000 boulets, 12,000 obus, 6,400 bombes, etc.

Outre l'armement des soldats, on mit à bord 2,000 fusils d'infanterie, 3,846,000 cartouches.

Les caissons d'outils pour le service du génie, etc.

Les objets nécessaires au traitement de 3,000 malades.

L'hôpital militaire de Toulon fournit à l'expédition :

8,000 sangsues.

3,000 litres de vinaigre.

2,000 kilogrammes d'huile d'olive.

2,000 kilogrammes d'huile à brûler.

2,000 kilogrammes de pruneaux.

2,000 kilogrammes de cassonade.

1,500 kilogrammes de miel.

1,800 kilogrammes de savon.

2,000 kilogrammes de chandelle.

Tous ces objets furent embarqués sur *le Marsouin*.

Les objets de campement furent aussi largement disposés : 3,280 tentes pour les soldats, 1,175 marquises pour les officiers supérieurs, 330 canonnières pour les officiers, 40,000 couvertures de laine, 40,000 petits bidons et tonnelets pour le transport individuel de l'eau et du vin, 5,000 fourneaux de campagne, etc.

Le service des équipages avait 129 caissons (n° 2), 128 caissons à deux roues, 9 forges de cavalerie, 137 harnachemens de sous-officiers, 286 pour chevaux de trait, 600 bâts de mulets.

L'approvisionnement des subsistances consistait en 5,000 quintaux métriques de biscuit; 7,410 quintaux de farine, 1,500 de boeuf salé ; 9,000 hectolitres de vin, 180 d'eau de vie. 10,000 quintaux métriques de bois, etc.; 14,400 de foin pressé, 7,200 d'avoine ; 1,000 bœufs vivans.

Une somme de 3,500,000 fr. fut répartie sur dix bâtimens de guerre.

Voici le Tableau de la composition de cette armée d'expédition, avec les noms des officiers de chaque corps

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Comte DE BOURMONT, lieutenant-général, pair de France, commandant en chef.

Aides-de camp.

BLOUQUIER DE TRÉLAN, chef de bataillon.

DE BOURMONT, capitaine.

Officiers d'ordonnance.

DE LA MIRE, capitaine.

D'HARTEL, idem.

DE BIENCOURT, lieutenant.

DE MAILLÉ, idem.

DESPREZ, lieutenant-général, chef d'état-major général.

Aides-de-camp.

DE MONTCARVILLE, chef de bataillon.

MINANGOY, capitaine.

FOURNIER. DE TRÉLO, lieutenant, officier d'ordonnance.
THOLOZÉ, maréchal-de-camp, sous-chef d'état-major général.

SOL, capitaine aide-de-camp.

BERNARD, lieutenant.

MAUBERT DE NEUILLY, lieutenant-colonel de gendarmerie, grand-prévôt de l'armée.

DE BARTILLAT, colonel, commandant le quartier général.

DE CARNÉ, chef de bataillon, vagemestre-général.

Officiers d'état-major, adjoints à l'état-major général.

JUCHEREAU DE SAINT-DENIS, colonel. AUVRAY, lieutenant-colonel.

DE MONTLIVAUT, Chef de bataillon. FERNEL, idem.

LERMINIER, idem.

PERBIN-SOLLIES, idem.

DE LIGNIVILLE, capitaine.

CHAPELIÉ, idem.

MAUSSION, idem.

PELISSIER, idem.

BERGER DE CASTELLAN.

LEMAIRE DE MARNE, chef de bataillon. DE MUS-SAC, capitaine.

Artillerie.

Vicomte LAHITTE, maréchal-de-camp, commandant en chef.

MALACHARD, capitaine aide-de-camp.

DESALLE, lieutenant aide-de-camp.

Comte D'ESCLAIBES, colonel chef d'état-major.

EGGERLÉ, lieutenant-colonel, commandant l'équipage de siège.

Officiers attachés à l'état-major.

DEJUVELCOURT, chef de bataillon.
ADMYRAULD, idem.
LEGRAND, idem, sous-directeur du parc.
ROMESLIN, idem.
DE FOUCAULT, idem.
MOLIN, idem.
BOUSSON, idem.
DE CAMAIN, capitaine.
LEGAGNEUR, idem.
LABAUME, idem.
BONNET, idem.
DE SAINTE-FOIX, idem.
MAREY, idem.
DE RIVIÈRE, idem.
RAVAN, idem.

Officiers attachés aux batteries.

ARCELIN, capitaine d'artillerie.
GRAVELLE, idem.
RODOLPHE, idem.
LEFRANC, idem.
DORLODAT, idem.
D'ARDART, idem.

Génie.

Baron VALAZÉ, maréchal-de-camp, commandant en chef.
GAY, capitaine aide-de-camp.
Baron DUPAU, lieutenant-colonel- (aide-de-camp du Dauphin), chef d'état-major.
LEMERCIER, chef de bataillon, directeur du parc.

Officiers attachés à l'état-major.

CHAMBAUD, chef de bataillon.

VAILLANT, idem.
BEURNIER , capitaine.
COLAS, idem.
GALLICE, idem.
D'OUSSIÈRES, idem.
GUÈZE, idem.
MORIN, idem.
DUVIVIER, idem.
DUFFOURC, idem.
GAULTIER, idem.
DE MONTFORT, idem.
D'ESPRÉMENIL, idem.
CHABAUD-LATOURE, idem.
BOUESSEL, idem.
RIBOT, idem.
FOURREAU, idem.
DESSESSART, idem.
BROJAT, lieutenant.
DE BEVILLE, idem.
BOUSCARIN, idem.
BIGOT, idem.

INTENDANCE MILITAIRE.

Administration générale.

Baron DENIÉE, intendant en chef. LAMBERT, sous-intendant militaire.

EVARD DE SAINT-JEAN, idem.

DUBOIS, adjoint.

Service du grand quartier général, police supérieure des subsistances.

Baron DE SERMET, sous-intendant en chef. RAYNAL, adjoint.

Service du Trésor, des postes et des Hôpitaux militaires.

DE BRUGIÈRE, sous-intendant de Limoges, adjoint.

Campement, Habillement et Harnachement.

FEERNAND DE SALIGNY, sous-intendant.

Equipages militaires, artillerie et génie.

DE FONTENAY, sous-intendant. CHARPENTIER, idem.

Parc général des bestiaux, près du chef d'état-major général.

D'ORVILLE, sous-intendant.

FROSTÉ, idem. près du chef d'état-major général.

Ingénieurs-Géographes militaires.

FILHON, capitaine chef du bureau topographique.

OLIVIER, lieutenant.

ROZET, idem.

LEVRET, idem.

Trésor et postes.

FIRINO, payeur général de l'armée et commissaire des postes.

GRILLET, payeur principal.

Payeurs particuliers.

ROGUIN (L.)

AURÉS

MARCOTTE

SCHAN.

ROGUIN

Payeurs adjoints.

YVER.

CHIROS.

BELLOT.

PASQUIER.

JULIEN.

BERIC.

Service de santé et des Hôpitaux.

ROUX, médecin en chef.

MORICHAU-BEAUPRÉ, chirurgien.

CHARPANTIER, pharmacien en chef.

MICHEL, officier d'administration en chef.

INTERPRÈTES.

Première classe, rang de colonel.

GIRARDIN, DAUBIGNOSC, JACOB, HABAÏBY, ancien Colonel de Mamelucks; CHARCLES, ZACCAR.

Deuxième classe, rang de chef d'escadron.

VINCENT, MULIER, Eusèbe DESALLE.

Troisième classe, rang de capitaine.

ABITHAL, BOYER, chef de bataillon en retraite, ABDALPHA, D'ASBONNE, GAUTIER, BOURGET, DUMESNIL.

Guides-interprètes, avec rang de lieutenant.

Joseph HABAÏBY, DADOUD-HABAIBÏ, N. LEMANNE, SALEM, MONTY-NATHAN, AXARIA, DE SOUTZOS, ABDEL-MALACK.

Officiers et sous-officiers à la suite du quartier-général.

Prince DE CHABLAIS, sous-lieutenant.

DE BELLEVUE, idem.

DE BÉTHISY, idem.

Henri DE NOAILLES, idem.

MIELLE.

BRUN.

COSTE.

PONIATOWSKY.

ARMÉE DE TERRE.

PREMIÈRE DIVISION.

Composée des 3e, 14e, 20e, 28e, et 37e régimens d'infanterie de ligne, et de partie des 2e et 4e régimens d'infanterie légère.

Baron BERTHEZÈNE, lieutenant-général, commandant.

LETIER, capitaine, aide-de-camp.

BARCHOU, idem.

CREVEL, capitaine, officier d'ordonnance. DE BROSSARD, colonel, chef d'état-major.

REVEUX chef de bataillon,

RIVIÈRE, capitaine d'état-major.

GUILLOT, idem.

DESTABENRATH, idem.

SERGEANT DE CHAMPIGNY, sous-intendant militaire.

BARBIER, sous-intendant adjoint.

PREMIÈRE BRIGADE.

PORET DE MORVAN, maréchal-de-camp, commandant.

BEAUQUET, capitaine, aide-de-camp. CERFBER, sous-lieutenant, officier d'ordonnance.

3e régiment d'infanterie de ligne.

ROUSSEL, colonel.

LELIEURE L'AUBÉPIN, lieutenant-colonel.

DELAVAU, idem.

MENNE, idem.

Régiment d'infanterie légère composé des ter, bataillons des 2e et 4e légers.

BOSQUILLON DE FRESCHVILLE, colonel.

DORSANNE, lieutenant-colonel.

LOYRÉ DAHBOUVILLE, chef de bataillon.
COUSIN, idem.

DEUXIÈME BRIGADE.

Baron ACHARD, maréchal-de-camp, commandant.
ROSPIEC, capitaine, aide-de-camp.
CARDON DE LAPLACE, lieutenant, idem,
*** officier d'ordonnance.

14e régiment d'infanterie de ligne.

Vicomte LAFOREST-D'ARMAILLE, colonel.
PETIT-D'AUTRIVE, lieutenant-colonel.
De MONGELAS, chef de bataillon.
GASQUET, idem.

37e régiment d'infanterie de ligne.

Baron FEUCHÈRES, colonel.
LAMARGUE, lieutenant-colonel.
TREMEAUX, chef de bataillon.
DUCROS, idem.

TROISIÈME BRIGADE.

Baron CLOUET, maréchal-de-camp, commandant.
SENILHES, capitaine, aide-de-camp.
DE BÉARN, lieutenant, officier d'ordonnance.

2e régiment d'infanterie de ligne.

HORRIC DE LA MOTTE, colonel.
HORRIC DE BEAUCAIRE, lieutenant-colonel.
POUPEL, chef de bataillon.
DUCHAUSOY, idem.

28e Régiment d'infanterie de ligne.

MOUNIER, Colonel.
Chevalier DE MUTRECY, lieutenant-colonel.

DE LA BIGNE, chef de bataillon.

CHALMETON, idem.

DEUXIÈME DIVISION.

Composée des 6e, 15e 21e, 29e, 48e et 49e régimens.

Comte LOVERDO, lieutenant-général, commandant.

COURCENET, chef de bataillon, aide-de-camp.

DUBRETON, capitaine, idem.

De SAINT-MARS, capitaine, officier d'ordonnance.

JACOBI, colonel, chef d'état-major.

AUPICK, chef de bataillon d'état-major.

PERROT, capitaine, idem.

CONRAD, idem, idem.

EYNARD, idem, idem.

BEHAGHEL, sous-intendant militaire.

*** sous-intendant adjoint.

PREMIÈRE BRIGADE.

Comte DE DAMREMONT, maréchal-de-camp, commandant.

FOY, capitaine, aide-de-camp.

DE VOGUÉ, sous-lieutenant, officier d'ordonnance.

6e Régiment d'infanterie de ligne.

NOUAIL DE LA VILLEGILLE, colonel.

BOULLE, lieutenant-colonel.

CARCENAC, chef de bataillon.

DE LA VOYRIE, idem.

49e Régiment d'infanterie de ligne.

MAGNAN, colonel.

FBRRAND DE SANDRICOURT, lieutenant-colonel.

BUART, chef de bataillon.

APCHIÉ, idem.

DEUXIÈME BRIGADE.

MONCK D'UZER, maréchal-de-camp, commandant.

SICARD, lieutenant, aide-de-camp.

RIBENT, capitaine, officier d'ordonnance.

15e Régiment de ligne.

MANGIN (A.), colonel.

DURIS, lieutenant-colonel.

LAURENT, chef de bataillon.

ALLAIN, idem.

48e Régiment de ligne.

DE LÉRIDANT, colonel.

LEPOL, lieutenant-colonel.

BLANCHARD-DUVAL, chef de bataillon.

MARCEL, idem.

TROISIÈME BRIGADE.

COLOMB D'ARCINE, maréchal-de-camp, commandant.

GOTOCHIK, capitaine, aide de-camp.

DE FEZENSAC, sous-lieutenant, officier d'ordonnance.

21e Régiment de ligne.

BÉRARD DE GOUTEFRET, colonel.

AUXCOUSTEAUX, lieutenant-colonel.

LUGNOT, chef de bataillon.

PETITJEAN, idem.

29e Régiment de ligne.

DELACEAU, colonel.

Vicomte DUPUY-MELGUEIL, lieutenant-colonel.

DELACHAU, chef de bataillon.

TARDIEU DU COLOMBIER, idem.

TROISIÈME DIVISION.

Composée des 17e, 23e, 30e, 34e et 35e régimens d'infanterie de ligne, et de partie de 1er et 9e régimens d'infanterie légère.

Duc D'ESCARS, maréchal-de-camp, commandant.

BORN, chef de bataillon, aide-de-camp.

De SURINEAU, capitaine, idem.

DE LORGES, capitaine, officier d'ordonnance.

Baron PETIT, colonel, chef d'état-major.

PRITOT, chef de bataillon d'état-major.

SALLONNIER DE TAMNAY, capitaine, idem.

BOYER DE LA BAUÈRE, capitaine, idem.

DEMALET DE LA VEDRINE, idem.

DARNAUD, sous-intendant militaire.

MERLE, sous-intendant adjoint.

PREMIÈRE BRIGADE.

Vicomte BERTIER DE SAUVIGNY, maréchal-de-camp commandant.

LECARRON, capitaine aide-de-camp.

DE BERTIER, lieutenant officier, d'ordonnance.

Régiment d'infanterie légère composé des 1er bataillons des 1er et 9e légers.

Marquis DE NEUCHÈSE, colonel.

A. BARAGUAY D'HILLIERS, lieutenant-colonel.

KLÉBER, chef de bataillon.

BRUNET DE LAGRANGE, idem.

35e Régiment de ligne.

RULLIÈRE, colonel.

ROSTOLAN, lieutenant-colonel.

BALLON, chef de bataillon.

LA PEYÉE, idem.

Deuxième brigade.

Baron HUREL, maréchal-de-camp, commandant.

DELAMOTTE, capitaine, aide-de-camp. CURIAL, sous-lieutenant, officier d'ordonnance.

17e régiment de ligne.

DUPRAT, Colonel.

HERMANN, lieutenant-colonel.

ESCANDE, chef de bataillon.

GALLEMARDET, idem.

3e régiment de ligne.

OCHER DE BEAUPRÉ, colonel.

D'ALBENAS, lieutenant-colonel.

DAGUZAN, chef de bataillon.

REVEST, idem.

Troisième brigade.

DE MONTLIVAUT, maréchal-de-camp, commandant.

LEBARBIER DE TINAN, capitaine, aide-de-camp.

DE ROUGÉ, sous-lieutenant, officier d'ordonnance.

23e régiment de ligne.

Comte DE MONTBOISSIER, colonel.

GUILLEMEAU DE FREVAL, lieutenant-colonel.

ROGNIAT, chef de bataillon.

WILKELM, idem.

34e régiment de ligne.

Comte DE ROUCY, colonel.

HURAUT DE SORBÉE, lieutenant-colonel.

ERNAULT DE MOULINS, chef de bataillon.

CORBIN, idem.

DIVISION DE RÉSERVE.

Composée des 4e, 18e, 36e, 40e, 56e, et 60e régimens de ligne.

Vicomte DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, lieutenant-général, commandant.

Comte DE MEYRONNET, colonel chef d'état-major.

Baron GIROD (de l'Ain), chef de bataillon, sous-chef d'état-major.

ZARAGOZA, capitaine d'état-major.

DESPINOY, idem.

TALAREAU, idem.

DAGNAN, sous-intendant militaire.

FIGAROL, adjoint.

PREMIÈRE BRIGADE.

Quartier général à Toulon.

Comte DE ROCHEOUART, maréchal-de-camp, commandant.

18e régiment d'infanterie de ligne.

DE FITZ-JAMES, colonel.

LEVESQUE, lieutenant-colonel.

LE GRIS DE NEUVILLE, chef de bataillon.

DE GOUVENAIN, idem,

60e régiment de ligne

LAMARRE, colonel.

DIÉMIÉ, lieutenant-colonel.

BEGIN, chef de bataillon.

SCHWICK, idem.

DEUXIÈME BRIGADE.

Quartier général à Marseille.

Comte D'ARBAUD-Jouques, maréchal-de-camp, commandant.

40e régiment de ligne.

DE ROQUEFEUIL, colonel.
PELLIOUD, lieutenant-colonel.
CAVAIGNAC, chef de bataillon.
CAVALLER, idem.

56e régiment de ligne.

Baron HACHE DE LA CONDAMINE, colonel.
DE BAUDUS, lieutenant-colonel.
ROYER, chef de bataillon.
SAINT-CRIC, idem.

TROISIÈME BRIGADE.

Quartier général à Aix.

Baron DESMICHELIS, maréchal-de-camp, commandant.

4e régiment de ligne.

BELLANGÉ, colonel.
SENAC, lieutenant-colonel.
DUMYRAT, chef de bataillon.
DAVOIS, idem.

36e régiment de ligne.

PATY, colonel.
HUSSON, lieutenant-colonel.
CANTELOUBE DE MARMIES, chef de bataillon.
SEGUENOT, idem.
CAVALERIE.

*1er Escadron du 13e de chasseurs et 2 escadrons du
17e idem.*

BONTEMS-DUBART, colonel, commandant.
GENDARMERIE:
Chevalier DESPINAY, lieutenant.

ARMÉE NAVALE.

État-Major général.

DUPERRÉ, vice-amiral, commandant en chef.

Roi, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

FONTBONNE, idem.

DUCAMPS DE ROSAMEL, contre-amiral, commandant en second.

MALLET, contre-amiral, chef d'état-major.

GUILLOIS, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

HUGON, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major, commandant supérieur de la flottille et des troupes de débarquement.

REMQUET, capitaine de frégate, major de l'armée.

RABI-KRANGRUN, commissaire général de l'escadre.

***, médecin en chef.

FISCHER, chirurgien en chef de l'escadre.

***, pharmacien en chef.

Attachés à l'État-major.

VILLEBRANCHE, lieutenant de vaisseau.

SERCEY, enseigne.

PREMIÈRE DIVISION, *dite escadre de bataille.*

DUPERRÉ, vice-amiral, commandant.

La Provence, vaisseau amiral, SALOY, capitaine de frégate.

Le Breslaw, vaisseau, MAILLARD DE LIS COURT, capitaine de vaisseau.

La Pallas, frégate, FORSAN, idem.

L'Iphigénie, idem, CHRISTY PALLIERE, idem.

La Surveillance, idem, TROTTEL, idem.

La Didon, idem, VILLENEUVE-BARGEMONT, idem.
La Guerrière, idem, DE RABAUDY, idem.
L'Herminie, idem, LEDLANC, idem.
La Melpomène, idem, LAMARCHE, idem.
L'Amphitrite, idem, SEBEC, Idem.
La Vénus, idem, DE ROUSSEL DE BEDNORT, idem.
La Belle Gabrielle, idem, LAURENS DE CHOISY, idem.
La Magicienne, idem, BEGUÉ, idem.
La Médée, idem, DE FRIEDOT DU PLANTYS, idem.
L'Aréthuse, idem, DEMOGES, idem.
La Proserpine, frégate, DE KEVERSEAU, idem.
La Bellone, idem, GALLOIS, idem.
L'Alacrité, brick, LAINÉ, idem.
L'Alerte, idem, DE NERCIAT, capitaine de frégate.

DEUXIÈME DIVISION,

Dite escadre de débarquement.

DUCAMPS DE ROSAMEL, contre-amiral, commandant.
Le Trident, 2^e vaisseau amiral, CASY, capitaine de frégate.
L'Algésiras, vaisseau, PONÉE, capitaine de vaisseau.
La Ville de Marseille, idem, ROBERT, idem.
Le Duquesne, idem, BAZOCHE, idem.
La Couronne, idem, DE ROSSI, idem.
Le Scipion, idem, EMERIC, idem.
Le Marengo, idem, DUPLESSIS-PASCAUD, idem.
Le Nestor, idem, LA TREYTE, idem.
Le Superbe, idem, CUVILLIER, idem.
La Marie-Thérèse, frégate, VILLENEUVE-BARGEMONT, idem.
La Jeanne-d'Arc, idem, LETTRÉ, idem.
L'Arthémise, idem, LONGUEVILLE, idem.

La Thétis, idem, LEMOINE, idem.

La Thémis, idem, LE GOARANT, idem.

La Cybèle, idem, DE BOBILLARD, idem.

Le Ducouédic, brick, GAY DE TARADEL, capitaine de frégate.

Le Hussard, TOULON, idem.

L'Orythie, corvette, LUNEAU, idem.

La Caravane, idem, DENYS, idem.

TROISIÈME DIVISION,
dite escadre de réserve.

La Créole, corvette, DE PERONNE, capitaine de frégate.

L'Euriale, corvette de charge, PARSEVAL, idem.

Le Bayonnais, idem, FERRIN, idem.

Le Tarn, idem, FLEURINE DE LAGARDE, idem.

L'Adour, idem, LE MAÎTRE, idem.

Le Lybir, idem, COSTÉ, idem

La Bonite, idem, DE PARNAJON, idem.

Le Voltigeur, idem, ROPERT, idem.

Le D'Assas, idem, PUJOL, idem.

Le Griffon, idem, Du PETIT-THOUARS, idem.

Le Dragon, idem, LEBLANC, idem.

La Victorieuse, idem, GUÉRIN DES ESSARDS, idem.

La Cornélie, idem, SAVY, idem.

L'Endymion, NONAY, lieutenant de vaisseau.

Le Rhône, corvette de charge, FEBVRIER-DESPOIN-
TES, idem.

Le Robuste, idem, DELELASSAUX, idem. *La Vigogne*,
idem, DE SERSEY, idem.

Le Chameau, idem, COUDEIN, idem.

L'Astrolabe, idem, VÉNINAC SAINT-MAUR, idem.

La Truite, idem, MIÉGEVILLE, idem.

Le Lézard, idem, HERPIN DE FRÉMONT, idem.

Le Vésuve, idem, MALLET, idem.

Le Volcan, idem, BRAIT, idem.

L'Achéron, idem, LEVÊQUE, idem.

Le Vulcain, idem, BAUDIN, idem.

Le Cyclope, idem, FREZIER, idem.

Le Finistère, idem, ROLLAND, idem.

Le Dare, idem, LONG, idem.

Devant Alger.

La Sirène, frégate, MASSIEU DE CLERVAL, capitaine de vaisseau.

La Circé, idem, RIGODIT, idem.

La Duchesse de Berry, idem, KERDRAIN, idem.

La Comète, brick, RICARD, lieutenant de vaisseau.

Le Silène, idem, BRUAT, idem.

L'Aventure, D'ASSIGNY, idem.

Bâtiments du convoi.

La Fleur-de-Lys, brick, DE LALANDE, capitaine de vaisseau.

Le Nisus, idem, VILLENEUVE, idem.

L'Armide, idem, MOULAC, idem.

La Perle, corvette, VILLENEAU, idem.

L'Actéon, brick, HAMELIN, capitaine de frégate.

Le Faune, idem, COURITTI, idem.

L'Adonis, idem, HUGUET, idem.

Le Cuirassier, idem, DE LA ROUVRAYE, idem.

Le Zèbre, idem, LEFEREC, idem.

Le Cygne, idem, LONGER, idem.

Le Faucon, idem, QUERNEL, idem.

Le Lancier, idem, BELLANGER, idem.

Le Grenadier, idem, LERAY, idem.
L'Echo, idem, GRAEB, idem.
Le Rusé, idem, JONGLAS, idem.
La Dordogne, corvette de charge, MATHIEU, idem.
La Badine, brick, GUINET, lieutenant de vaisseau.
L'Alsacienne, idem, HATMED, CLÉRY, idem.
Le Lynx, idem, ARMANE, idem.
Le Palinure, idem, TURPIN, idem.
La Malouine, idem, JACOBSEN, idem.
Le Génie, idem, PEYRONNEL, idem.
Le Volage, idem, GOURDON, idem.
Le Loiret, idem, VIENNE, idem.
La Comète, idem, RICARD, idem.
L'Eclipse, idem, HERNoux, idem.
La Flèche, idem, LAPIERRE, idem.
La Cigogne, idem, BARBIER, idem.
La Surprise, idem, GUÈS, idem.
L'Alcione, idem, DUBOURDIEU, idem.
L'Hécla, idem, OLIVIER, idem.
La Lamproie, corvette de charge, DUSSAULT, idem.
Le Marsouin, idem, DE FORGET, idem.
La Lionne, gabarre, DE MISSIÉSSI, idem.
La Capricieuse, idem, THEPHANY, idem.
La Désirée, VAUNAC, capitaine au long cours.

Goélettes.

L'Iris, GUÉRIN, lieutenant de vaisseau.
La Daphné, ROBERT DUBREUIL, idem.
La Béarnaise, GRANDAIS, idem.
La Champenoise, RANG, idem.
La Mésange, FENOUX, idem.
La Dauphinoise, BELLANGER, idem.

Bateaux à vapeur.

Le Pélican, JANVIER, lieutenant de vaisseau.

Le Sphinx, SARLAT, idem.

Le Rapide, GATIER, idem.

Le Coureur, LUGEOT, idem.

Le Nageur, LOUVRIERS, idem.

La Fille du Havre, THURIAULT, idem.

Le Souffleur, GRANJEAN DE FOUCHY, enseigne de vaisseau.

Le Dromadaire, BRIET, lieutenant de vaisseau.

Le Rhinocéros, LOYER.

Navires qui portaient une partie du personnel.

1 *Cinq Frères* ; 2 *Victor et Félicie* ; 3 *Bons Amis* ; 4 *Saint-Jean-Baptiste* ; 5 *Syrien* ; 6 *Hardy* ; 7 *Jeune Elise* ; 8 *Jean Tropez* ; 9 *Julia* ; 10 *Emélie* ; 11 *Saint-Tropez* ; 12 *Hippolyte* ; 13 *Neptune* ; 14 *Honorine* ; 15 *Jeune Pierre* ; 16 *Heureux Retour* ; 17 *Louise* ; 18 *Fortune* ; 19 *Anaïs* ; 20 *Blondin* ; 21 *Virginie* ; 22 *Adesionne* ; 23 *Il Fido* ; 24 *Bonne Mère* ; 25 *Horizonte* ; 26 *N.-D. de Lorette* ; 27 *Terrible* ; 28 *Catharine* ; 29 *Mithridate* ; 30 *Saint-Michel*, *Saint-Antoine* ; 31 *Otto Herman* ; 32 *Occidente*.

L'escadre de débarquement, composée de vaisseaux armés en flûte, portait la première division d'infanterie ; la deuxième division était sur l'escadre de bataille dont tous les vaisseaux étaient armés en guerre. Six bataillons de la troisième division furent embarqués sur l'escadre de réserve ; cinq autres sur les bâtimens du

convoi. Les troupes de l'artillerie et du génie et l'administration, furent réparties sur les trois escadres et sur le convoi.

Les transports, composés environ de 450 bâtimens, formaient trois divisions sous les ordres de MM. Lemer, Regnard et Feu, capitaines de frégate. Chaque division se subdivisait en sections, commandées par les lieutenans de vaisseau Saint-Haouen, Ménétrier, Fournier, Ricaudy, Chieuse, Laroque, Chanfray, Segretier, Aubry-Bailleul, Lachaise, Massieu, de Saint-Laurent Vermotte, Lartigues, Sebille, Rédif et de Vitrolles.

Le débarquement devait être effectué par trois lignes d'embarcation qui attaqueraient la côte l'une après l'autre. La première devait être dirigée par M. Remquet, capitaine de frégate, major de l'armée; la deuxième par M. Salvy, capitaine de frégate du vaisseau amiral, et la troisième par M. Deloffre, capitaine de frégate. Cet officier fut nommé en outre capitaine de plage, chargé de mettre ordre au débarquement.

Artillere de Marine.

GOBERT DE NEUF-MOULINS, colonel.

PRÉAUX, chef de bataillon.

1ère Compagnie, CABARET, capitaine commandant.

2e idem, LEFEBVRE, idem.

3e idem, LAPRAIRIE, idem.

4e idem, MERCIER, idem.

PERSONNEL DE SANTÉ DE L'ARMÉE DE TERRE.

ROUX, médecin en chef.

STÉPHANOPOLI, médecin principal.

Médecins ordinaires.

PEYSSON, VINCIGUERRA, VIGNES, VIGNARD, JOURDAIN, MONARD (Pascal), MONARD (Charles), PALLAS.

Médecins adjoints.

ANTONINI, DELPECH, FAURE, VAILLANT, MAS, AULAGNIER, FESAT, SURUN, PAYEN, GÖEDORP, ROLLET, MARSEILHAN.

MAURICHAU-BEAUPRÉ, chirurgien en chef.

CHEVBAU, chirurgien principal.

Chirurgiens-majors.

POINTIS, DEMEYER, PIEERON, FLESCHHUT, GIRARDIN, DEVAUX, HUET, BRÉE, DELASALLE, DURAND, GUÉRIN, MOLINARD, CHAMBOLLE, RENUCCI, CHAUDRON.

Chirurgiens aides-majors brevetés.

BOURGEOIS, HUTIN, COLLIN.

Chirurgiens aides-majors commissionnés.

BAGRÉ, DAMBLARD, SOUCELYER, LACROIX, CECCALDI, BAUDENS, GODARD, GERCET, GUILHERY, GODART, VILLARET, MONTERA, PHILIPPE, SAIGET, VERET, HABAÏBI, AGNÈS, BAGARD, HAMOND, RICHE, -LEIGNEL.

Chirurgiens sous-aides brevetés.

COOCHE, PLOUVIEZ, SQUALARD, ROSAIRE.

Chirurgiens sous-aides commissionnés.

MARQUE, PRÉVOST, DERRIEY, GRALLAN, DULAC, HECQUIN, BREMOND, MASSON, JOSEPH, JOURDAIN, BEAU, CLERGEAULT, MOREL, BOUCHEZ, RIVAUD, CHAMBELLAND, VIGNIER, LA-CAUCHIE, SECOURGEON, BANQUET, JULIENNE TUNTURIER, MAUPIN, VALET, GINGIBRE, GAUDON, GRÉGOIRE BEVING, FASEUEILLE, ROYER, LELOIRE, LESAAS, GUÉRIN, LANGE DE BEAUJOUR, SANTILLI, RENAUD, BRESSET, LAGÈZE, RAMPONT, ROSIER, DECOURTHILLE, CHENU, ROSIMONT, LECLERC, DUCROQUET, DESCAMP, RITTELMAYER, MATHIOT, FOUET, SABATIER, VILLETTE, BAILLEUX, DUNDAS, COUSIN, FINOT, DAROLLES, VIGUERIE, MESTRE, DUCASTAING, GRAVIER, LAURANS, ACHARD, TOURNY, JUDET, JACQUIN, HEISCH, TRIOLLE, LEROY, BESSÉDES, DAUTCOURT, CABOCHE, GÉRI, LAMBERT, VITON, CHARPENTIER, SERRAND, MASSKÉ, BLAISE, COCHARD, CARÈRE, RICHARD, LALÉ, MEYNIER, THILLATE, LUSTREMAN, TULPAIN, DANCEL, JEAN LAGRAVE, BONNAFONT, DUBOY, DEVI-NEAU, MUNIER, LEFRANÇOIS, CERTAIN, ROYER, GOULT, GOFFRE, BLEIN, MEYER, JACQUES, BELLOC, BOUSQUET, DESLANDES, DROUAULT, DELACROIX, DUCREUX, CRAPEZ, BOUL-LARD, PI-RESCHI, CARELLI, GRAND, DESHOULIÈRES,

CHARPENTIER, pharmacien en chef.

JUVING, pharmacien principal.

Pharmaciens majors.

HERBIN, BORDE, FROSTHÉ, SAURET, BOUGLEUX, LESIEUR-DESHOULIÈRES.

Pharmaciens aides-majors.

GOURDON, NICOLLE-DUPAIRÉ, HORBAU, THIRIAUX, DUROCH, PLUMET, HÉLION, ECKEL-LONT, BERTEUIL, ROLLIN, RATHELOT, VIAL, BAILLY DE RONCIÈRE, GUYOTAT, HENRY, MEUR-DEFROID, MARCE, GALABERT, MEGUIGNON, PARISOT, BATAILLE, ANDRÉ.

Pharmaciens sous-aides-majors brévelés,

LELAISANT, FASEUIELLE, ROL, FORTIER, BUBBE.

Pharmaciens sous-aides-majors commissionnés.

GALLOIS, DISSEZ, DUFFORT, ROYER, DU-PERIES, FRATÉ, DEMONTS, LEJEUNE, VIDAL, GRISE, GLAUDE, MELEY, DEPLANQUE, BATIGNE, GAULT, CARDAILLAC, CONTOIR, QUEHERY, DANNEKER, MARTIN-LASSUB, COURSAND, LAPREVOTTE, LACORDAIRE, GRALLAN, MEURICE, GRIMES, VIACLE, NICHULT, NORMAND, MARC, AUDOUARD, JUVING, DIEU, ERNEST, CHARTON, FORCIOLI, GILLET, FRASSETTE, BOISBARRON, GUGELOT, LÉGER, MARTIN, CICORA, POGGIALE, RECCO, NOEL, VICO, COLLIGNON, VARLET, DUSSEUIL.

Le gouvernement chargea M. Merle , homme de lettres, de rédiger et de publier un journal sur la côte d’Afrique.

Le passage fut donné sur les bâtimens de l’État à plusieurs peintres : MM. Gudin, Gilbert

de Brest, Charles Langlois et Eugène Isabey, qui, même avant de quitter Toulon, avaient trouvé plusieurs occasions heureuses d'exercer leurs crayons.

Les vents contraires s'opposèrent au départ de la flotte, et ce retard donna lieu à une foule de conjectures, qui furent non-seulement accueillies dans le public, mais se répandirent aussi sur les bâtimens de la rade, et ajoutèrent quelque mécontentement à l'ennui général qu'éprouvaient les soldats. Ce retard fut cependant fort heureux ; car pendant près d'un mois, le plus mauvais temps a régné sur les côtes d'Afrique, et l'escadre, loin de pouvoir opérer le débarquement, si elle était partie plus tôt, aurait couru les plus grands dangers.

Les 14, 15 et 16 mai, les vents eurent une telle violence, que M. Massieu de Clerval, capitaine de vaisseau , commandant la division chargée du blocus, fut forcé de gagner le large avec les bâtimens qui se trouvaient alors près de lui.

Les bricks *le Silène* et *l'Aventure* poussés à la côte firent naufrage, et leurs équipages tombèrent au pouvoir des Arabes. Mais laissons parler ici M. d'Assigny (Rapport adressé à S.

Exc. le Ministre de la Marine, *du bague d'Alger*, le 23 mai 1830), lieutenant de vaisseau, l'une des victimes de ce funeste événement.

« Depuis mon retour de Tunis, j'étais naviguant de conserve avec la frégate *la Bellone*. Dans la nuit du 14 au 15 mai, à deux heures du matin, le vent soufflant avec assez de force de la partie N. O., les amures à tribord, le bâtiment fatiguant beaucoup de la grosse mer, je fis prendre le second ris dans les huniers. Pendant cette opération, la Bellone que nous relevions dans le S. S. O., à une assez grande distance, disparut tout-à-coup. Le jour s'étant fait, je pensai que la frégate avait viré de bord; et la brise ayant varié et passé au N. N. E. à cinq heures, nous courûmes le bord du N. O. ; je continuai ainsi jusque sur les dix heures que l'on aperçut sous le vent un bâtiment, mais ne formant qu'une masse peu distincte ; car la brume épaisse et le temps couvert ne permettaient de distinguer qu'avec peine les objets éloignés, même d'une petite distance. Cependant, ayant approché de plus près ce bâtiment, nous le reconnûmes pour un brick anglais de commerce. Un instant après, un autre bâtiment se distingua devant nous ; un peu avant, le reconnaissant pour bâtiment de

guerre, je fis mettre mon numéro, et ce brick, qui était *le Silène*, me signala qu'il venait de Mahon, d'où il était parti le 11 mai, qu'il était porteur des paquets de M. Massieu, enfin, que la veille dans la soirée, ayant contourné la rade d'Alger, il avait aperçu une frégate anglaise au mouillage. Après avoir signalé que je croyais M. Massieu dans le S. E., il était midi passé, nous continuâmes de courir au N. O. jusqu'à environ une heure je pris le bord du S. E., ne conservant toujours que les huniers avec deux ris. Le Silène nous suivait au vent à peu de distance; à cinq heures trente minutes, ayant fait vingt-trois milles au S. E., la brise ayant un peu tombé, nous nous rapprochâmes l'un de l'autre, et lui ayant demandé son point, il me dit qu'il avait eu à midi, d'après un bon relèvement de, veille au soir, $37^{\circ} 9'$ de longitude et $0^{\circ} 15'$ de longitude Est. J'avais eu également à midi, par un relèvement de la veille, $37^{\circ} 13'$ de latitude et $16'$ de longitude Ouest. Nous nous communiquâmes ces longitudes au porte-voix, et nous nous crûmes d'accord par les terminaisons Est et Ouest, qui se confondirent, en sorte que, rassuré par les probabilités que notre position était bonne, je hélai au Silène que mon intention

était de gouverner à l'Est. J'avais l'intention de joindre la longitude d'Alger, ensuite de tenir le plus près tribord, *la Bellone* se tenant habituellement sous ce méridien.

« Nous courions depuis deux heures sous nos huniers. *Le Silène* nous suivait malheureusement à peu de distance dans nos eaux. Il était huit heures et un quart, nous avons fait sept milles depuis le dernier changement de route, quand nous ressentîmes une légère secousse. Je montai de suite ; un grain de brume épais couvrait l'horizon ; je fis mettre aussitôt la barre à tribord, l'orientant au plus près, mais il était déjà trop tard, nous venions de franchir l'accon d'un banc de sable, et la lame qui nous soulageait nous ayant abandonnés en déferlant, nous portâmes en entier sur le sable, présentant le travers à des vagues énormes qui, venant en roulant tomber sur nous, portèrent de plus en plus le bâtiment vers le rivage⁽¹⁾. La mâture menaçant de tomber et de blesser du monde, je fis couper les rides de tribord, et les deux mâts tombèrent tout à la fois. Le temps était si

1 Nous avons échoué près du cap Bonga à trente-six milles environ du cap Caxine.

obscur, que nous étions presque sur le rivage (les mâts en tombant formant un pont avec la grève) que nous n'apercevions pas encore la terre, si ce n'est par la blancheur de l'écume qui venait s'y déposer. Je défendis cependant aux hommes de se rendre à terre, espérant toujours que le bâtiment se tiendrait dans une position horizontale, sa quille et ses flancs s'appuyant de plus en plus sur le sable ; mais cette espérance nous fut encore ôtée ; il s'inclina peu à peu sur tribord, présentant son pont à toute la fureur de la mer. Ne pouvant plus tenir dans cette position, je fis établir un va et vient, et transporter à terre tout mon monde. Je descendis moi-même, et nous nous rendîmes de suite au secours du *Silène*, qui avait éprouvé presque en même temps un sort aussi déplorable que le nôtre ; et notre malheur avait été si instantané, que nous n'avions pas eu le temps de signaler à ce bâtiment notre dangereuse position, ce qui, par le fait, n'eût pu lui servir.

« *Le Silène*, qui nous suivait d'assez près, ayant perdu dans le grain *l'Aventure* de vue, continuait la même route, lorsque l'on prévint le capitaine qu'on apercevait les brisans de très-près. M. Bruat étant monté sur le pont fit orienter

et envoyer le vent devant; cette manoeuvre ayant été très-lente, le petit hunier restant masqué long-temps, le bâtiment cala beaucoup. Au moment où l'on amurait la grande voile pour arrêter une abatée trop forte et donner plus d'air ; le bâtiment donna le premier coup de talon, et la lame suivante l'échoua entièrement. Le capitaine fit couper de suite son grand mât, conservant encore son mât de misaine pour se rapprocher de terre, et ordonna également à son équipage de rester à bord ; le brick, ayant penché vers la terre, ne fut évacué qu'à la pointe du jour. Avant l'évacuation, un seul homme fut enlevé par la mer. Le plus grand ordre régna pendant cette opération difficile ; les malades furent mis à terre les premiers, l'équipage ensuite. Enfin M. Bruat vint se réunir à moi afin d'aviser ensemble à ce qu'il y avait à faire de plus convenable dans cette funeste position. Ayant réuni les officiers des deux bricks, nous leur présentâmes les deux moyens de salut qui s'offraient naturellement à nous : le premier, de nous armer et de nous tenir près des bricks, jusqu'à ce que le temps pût permettre aux bâtimens de guerre de venir nous sauver ; le second, de ne faire aucune résistance, et d'être

conduits par les Bédouins jusqu'à Alger. Nous nous décidâmes pour le dernier avis , nos poudres étant mouillées, et le ciel et la mer étant loin de nous faire espérer de pouvoir apercevoir nos bâtimens de tout le jour. Ayant donc rassemblé tous nos hommes, et pris quelques vivres que la mer avait jetés sur le rivage, nous prîmes le chemin d'Alger en suivant la grève ; il était environ quatre heures du matin. A peine avions-nous parcouru un quart de lieue, qu'une troupe de Bédouins armés vint fondre sur nous.

« Parmi les hommes qui formaient l'équipage du *Silène*, se trouvait un Maltais pris devant Oran par ce brick, dans un bateau de pêche. Cet homme, sachant l'arabe, et ayant longtemps navigué avec des marins de la régence, se dévoua, pour ainsi dire, au salut de tous. Nous recommandant de ne point contredire ce qu'il allait avancer, il protesta à ces barbares furieux que nous étions Anglais. Par trois fois on lui mit le poignard sur la gorge pour tâcher de l'effrayer, et juger par son émotion si ce qu'il disait était vrai ; sa fermeté en imposa aux Arabes, et, bien qu'ils ne fussent pas entièrement convaincus, elle jeta un doute en leur esprit, qui contribua en partie à sauver les équipages.

« Sous le prétexte de nous conduire à Alger par un chemin plus court, ils nous firent prendre la route des montagnes. Après un quart d'heure de marche, arrivés à un village composé d'un petit nombre de cases, ils commencèrent à nous piller, d'abord légèrement, ensuite avec la plus barbare cruauté, nous laissant sans chemise, exposés au vent et aux froides ondées du nord.

« Après avoir fait environ quatre lieues dans les montagnes, nous laissant faire à diverses reprises des haltes pendant lesquelles ils nous arrachaient le reste de nos vêtements, nous arrivâmes à un village assez considérable (à peu près sur le méridien du cap Dellys) où ils nous firent arrêter, et distribuèrent à quelques-uns de nous du pain en petite quantité. Plusieurs fois pendant cette pénible route nous passâmes dans les mains de troupes différentes de ces Arabes, et chaque changement occasionnait parmi ces brigands les cris les plus affreux, les démonstrations les plus hostiles. Cependant, malgré les poignards et les yatagans levés, le sang ne ruissela pas ; un seul des nôtres fut légèrement blessé à la tête.

« Après une demi-heure de repos, les Arabes, s'apercevant que le village n'était pas assez

considérable pour nous loger tous, prirent, après une grande discussion, le parti de nous disséminer. M. Bruat avec environ moitié des hommes fut logé dans ce village ; je repris avec le reste la route que nous avions déjà parcourue. On nous distribua chemin faisant dans des hameaux épars, mais assez rapprochés pour que nous pussions au besoin nous donner avis les uns aux autres de ce qui pourrait survenir. Les officiers, les esclaves, les maîtres furent distribués à peu près suivant ces groupes, et je leur recommandai d'agir avec la plus grande prudence dans leurs rapports avec ces féroces habitants.

« Ici l'histoire de nos malheurs se complique; chaque village, chaque maison présente des scènes différentes ; mais comme je craindrais de vous fatiguer par tant d'images douloureuses, je vais me borner à vous rendre compte de ce qui se passa sous mes yeux.

« Arrivés dans la maison du Bédouin qui nous avait pris sous sa protection, les femmes d'abord se refusèrent à nous recevoir; nous fûmes rebutés encore dans une autre case ; mais elles finirent par s'attendrir sur notre sort, et la première maison dont nous avons d'abord été repoussés devint notre asile. On nous alluma du

feu; on nous donna à manger, et deux jours se passèrent sans trouble. Le premier sujet d'inquiétude nous fut donné par quelques marins qui s'échappèrent des maisons voisines et coururent la campagne dans l'espoir de se sauver ; ils furent arrêtés peu après ; mais les Bédouins nous observèrent davantage, nous soupçonnant tous d'avoir les mêmes intentions.

« Le 18, vers le soir, les frégates de la division et quelques bricks, s'étant approchés des navires échoués, envoyèrent des embarcations pour les reconnaître. Ces dispositions de débarquement jetèrent la terreur de toutes parts ; tous les Arabes s'armèrent et descendirent les montagnes en hurlant : les femmes mirent leurs enfans sur leur dos, prêtes à fuir ; nous autres malheureux prisonniers on nous enferma dans les caves les plus fortes, nous menaçant de mort, au moindre mouvement que nous ferions pour tâcher de nous sauver.

« Nous étions au moment d'être égorgés ; un coup de canon que nous entendîmes nous parut pour tous le moment du massacre, car de quelque côté que tournât la fortune, les Bédouins vainqueurs ou vaincus devaient se venger sur nous de leurs pertes, ou, exaltés par

par leurs succès, nous ajouter aux malheureuses victimes de leur fureur. Heureusement la chance tourna plus favorablement que nous ne devions l'espérer ; la frégate rappela ses embarcations, et tout rentra pour nous dans l'ordre accoutumé ; mais il n'en fut pas ainsi dans les montagnes.

« M. Bruat, que j'avais laissé avec vingt-trois hommes, compris le Maltais et six officiers, fut logé d'abord dans la même maison, avec ses compagnons ; mais comme elle n'était pas assez grande pour tout le monde, on les en fit sortir et on les plaça dans une espèce de mosquée ouverte à tous venans et qui les exposa à des recherches pénibles et à de mauvais traitemens. Les deux premiers jours, les Arabes qui les avaient capturés leur disaient chaque matin que la rivière de Bumberak gonflée par les pluies ne leur permettait pas de les conduire à Alger. Le troisième jour, quoique leurs intentions parussent plus hostiles encore, la vie des hommes était en sûreté, lorsqu'un fils de Turc, ayant passé la rivière, vint dire dans ces villages que les officiers du Dey étaient de l'autre côté, pour nous protéger, mais que pour eux ils étaient bien sots de nous prendre encore pour des Anglais.

« Le Maltais jugeait que sa présence hâterait les secours que nous attendions, étant plus à même que personne d'expliquer notre situation affreuse ; à sa demande, M. Bruat le fit partir, en lui recommandant toute diligence.

« Il y avait à peine une heure qu'il était en route, que nos marins furent, mieux traités. Plusieurs des Arabes leur rendirent les effets dont ils les avaient dépouillés le premier jour de notre captivité ; en même temps un des guides fit sortir le capitaine, et lui fit entendre qu'il allait le conduire à la rivière. Celui-ci refusa de se séparer de ses camarades qu'il informa aussitôt de la proposition qui venait de lui être faite ; mais, d'un avis unanime, ils lui représentèrent que sa présence parmi eux ne serait pas à beaucoup près aussi utile qu'auprès des officiers du Pacha. Il se décida donc à partir : mais, sur l'observation du commis aux revues, il obtint de changer de gardes pour leur laisser celui qui paraissait mieux prendre leur intérêt. M. Bruat, en passant la rivière à la nage, perdit ses effets, qui furent entraînés par la violence du courant. Arrivé sur l'autre rive, un Turc se dépouilla des siens pour l'habiller. De là, ayant été mené à la tente de l'effendi, ne trouvant

trouvant personne sachant le français ou l'anglais, il fut interrogé en espagnol, et reçut les plus grandes assurances pour la sécurité de tous ; on expédia de suite deux officiers dans les montagnes, on lui permit même d'écrire une lettre à son second pour lui donner les mêmes assurances. L'effendi, tout en lui témoignant beaucoup d'humanité, lui fit plusieurs questions sur le débarquement ; il lui demanda s'il était vrai que les troupes partissent contre leur gré ; M. Bruat lui répondit que la conduite de nos soldats , lorsqu'ils seraient débarqués, leur prouverait la fausseté de cette assertion. Quant au point ou à l'époque où devait avoir lieu le débarquement, il lui fit observer que les circonstances seules devaient en décider. On insista particulièrement pour savoir ce qu'étaient devenues ses dépêches ; sur la réponse qu'il fit qu'il les avait déchirées quelques minutes après l'échouage, on lui fit dire par un officier turc qui venait d'arriver et qui parlait français, que, s'il pouvait les lui livrer, il obtiendrait sur-le-champ sa liberté : sa réponse fut que, quand même ses jours y seraient attachés, il ne balancerait pas à les lui refuser. Tout paraissait tranquille dans les montagnes, le sort de nos ca-

marades semblait être assuré ; mais à environ huit heures du soir, de grands cris se firent entendre de l'autre côté de la rivière : on disait que la division s'était approchée des débris des bricks, que les Bédouins avaient été blessés par le feu de l'artillerie, qu'enfin plusieurs Français échappés dans les montagnes y avaient blessé une femme. Ces causes réunies furent probablement la cause du massacre. L'effendi pâlit en apprenant ces nouvelles, et se plaignit à M. Bruat de ce que la présence de ce navire avait exaspéré les Arabes, sans pouvoir nous être d'aucun secours. Cependant le capitaine lui fit observer que ces bâtimens avaient fait leur devoir, dans la supposition que nous fusions encore cachés dans les montagnes ; et pour les autres parties du rapport qu'on venait de lui adresser, il était probable qu'elles étaient fausses.

« Le lendemain, M. Bruat fut expédié pour Alger d'après les ordres du Dey. Il y arriva le 20 au matin; il fut conduit chez l'aga qui lui renouvela les questions qui lui avaient été déjà faites ; une lettre qui lui fut montrée, datée de Toulon lui prouva qu'il recevait des informations sur tout ce qui se passait.

« Le lendemain du départ des montagnes, de M. Bruat, les Arabes conduisirent en deux bandes à la rivière onze personnes, dont deux officiers ; ils furent expédiés tout de suite pour Alger.

« Enfin le 20, à quatre heures du matin, les Arabes chez lesquels j'étais logé, avec une partie des miens, nous rassemblèrent pour nous conduire à la rivière Bouberak, et nous remettre entre les mains des officiers du Dey, lesquels nous rencontrâmes un peu en deçà de la rivière. Un d'eux, qui parlait français, nous dit que nous étions bien heureux d'avoir échappé au massacre, que déjà vingt têtes étaient portées à Alger, qu'on parlait d'un plus grand nombre encore. Ces nouvelles nous navrèrent le coeur, et furent, pendant toute cette triste marche, le sujet de nos douloureux entretiens.

« Nous passâmes la nuit au cap Matifoux ; le lendemain, environ à quatre heures du soir, nous entrâmes à Alger escortés de soldats turcs et suivis d'une populace nombreuse. On nous conduisit devant le palais du Dey, où le spectacle affreux de nos malheurs vint frapper nos yeux dans toute son horrible vérité ; les têtes de nos camarades étaient exposées aux

yeux d'une populace effrénée. Plusieurs de nous ne purent supporter ce spectacle de douleur et tombèrent évanouis. Après dix minutes de pause, on nous conduisit au baigne où nous trouvâmes douze des nôtres qui, réunis à soixante-quatorze que j'accompagnais, sont jusqu'à présent les seuls débris que j'aie pu réunir de cet affreux naufrage.

« Le consul d'Angleterre et celui de Sardaigne ayant demandé audience au Dey pour obtenir d'avoir les états-majors chez eux, nous les priâmes de n'en rien faire, notre intention étant de rester toujours avec nos hommes, et de partager en tout leur mauvaise fortune.

« M. le consul de Sardaigne se chargea d'avancer les fonds nécessaires à la nourriture des deux équipages : nous réglâmes les dépenses avec tout l'ordre et l'économie possibles.

« Le Dey lui-même nous envoya le jour de notre arrivée les objets que réclamaient nos premiers besoins.

« Quelque affreuses que soient les suites de notre naufrage, nous devons encore bénir la Providence d'avoir permis à nos soins d'en recueillir autant de débris, car jusqu'à présent les équipages, dont les navires périrent sur les

côtes entraînés par leurs courans variables, ont presque tous été entièrement massacrés ; un navire même de la régence n'y éprouva pas un sort moins funeste. Pour nous, nous avons fait ce que nous devons faire, et quels que soient les douloureux souvenirs dont nos âmes resteront toujours pénétrées, nous avons encore la consolation de n'avoir à accuser de notre perte que les chances malheureuses de la navigation.

« J'ai l'honneur de demander à V. E. le grade d'enseigne pour MM. Augier, Bonnard et Cossade, élèves de première classe ; l'entretien du grade d'enseigne, pour MM. Barmel, auxiliaire. Nous devons aux soins de ces messieurs le bon ordre qui n'a cessé d'exister parmi nos marins ; enfin, je termine en vous demandant un avancement soit en grade, soit en paie, pour tous les hommes des deux équipages.

« Le Maltais, dont le dévouement nous sauva tous, a par sa belle conduite fixé assez l'attention de V. Exc. pour qu'il me soit inutile de le rappeler à votre souvenir.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

A. D'ASSIGNY.

« P. S. Monseigneur, je venais de terminer

mon rapport, lorsque l'on est venu me prévenir que deux hommes étaient parvenus à s'échapper de la fureur des Arabes. Dans les premiers momens de l'effervescence, l'un d'eux, saisissant une fourche, l'aurait enfoncée dans le cou de celui qui venait pour l'assassiner ; l'autre aurait pris une hache, et après s'être long-temps défendus, ne pouvant résister au nombre toujours croissant des assaillans, ils s'enfuirent, après avoir blessé plusieurs Arabes. Ils errèrent plusieurs jours dans les montagnes, se nourrissant de racines ; enfin, ils vinrent se constituer prisonniers entre les mains des officiers du Dey, qui les firent conduire à Alger.

« Je pense que la décoration de la légion d'honneur ne serait point déplacée sur le coeur de ces braves gens qui, en outre des souffrances qu'ils ont éprouvées, ont, par leurs services antérieurs et leur bonne conduite, toujours mérité les éloges de leurs chefs.

« L'un, du brick *l'Aventure*, se nomme Duchamp (Pierre), quartier-maître à la 44^e compagnie.

« L'autre, du brick *le Silène*, se nomme Poudroux (Guillaume), matelot de 2^o classe à la 66 compagnie. »

Voici la liste des malheureux naufragés qui se trouvaient au bague d'Alger le 23 mai.

BRICK L'AVENTURE.

D'ASSIGNY, commandant

TROUDE (Onézime), enseigne de vaisseau. AUGIER (Auguste), élève de 1^{ère} classe.

AUBERET (Joseph-Marius), commis aux revues.

BISIANE (Noël), maître.

HASCAET (Joseph-Marie), maître. DANIEL (André), maître.

AROURAET (Siméon), maître.

SARLET (Pierre), quartier-maître. PIERRON (Hippolyte-Brutus), quartier-maître.

AVON (Antoine), quartier-maître.

DUCHAMP (Pierre), quartier-maître.

RAPON (Paul), matelot de 1^{ère} classe.

CABANNE (Pierre-Lacroix), magasinier.

GOUVANONI (Charles), matelot de 2^e classe.

RISTER (George), idem.

TISSIER (Léon), matelot de 3^e classe.

GALLAN (Guillaume), idem.

CABOINE (Dominique), idem.

AQUIDAU (François), idem.

MASSE (Pierre), idem.

BONCOR (Claude), idem.

GAUSE (Pierre), idem.

TARGE (Jacques), idem.

GALLAN (Jacques), idem.

ABADIE (Pierre), idem.

ROLLAN (Etienne), apprenti marin.

ROISLES (Jean-Pierre), apprenti marin.
TISVINS (Vincent), idem.
BROSSARD (Claude), idem.
MARTELIN (Bertrand) idem.
BRIOT (Julien-Nicolas), idem.
GABIS (Louis), idem.
CHAMPENOIR (Hippolyte), domestique.
LE CORNU, idem.

BRICK LE SILÈNE.

BRUAT, Commandant.
BARNEL (Joseph-Marius), enseigne auxiliaire.
BONNARD (Louis-Adolphe), élève de 1ère Classe.
COSSADE (Charles-Paul), idem.
CAVILLIER (François), maître.
GUÉRIN (Louis), maître.
LEROUX (Julien).
BOYER (Antoine), quartier-maître.
BARON (Claude-Marie), idem.
SALIERI (Benoît), idem.
CAUVI (Antoine), idem.
BRASSENS (Jacques), idem.
BARON (Jacques), matelot de 1ère classe.
GOURRON (Mathurin), idem.
EVRAND (Benjamin), idem.
CLÉMENT MASE, matelot de 2e classé.
PIERBUGUER (Jean-Joseph), idem.
BÈDES (Pierre-Marie), idem.
GAUBERT (Jean-Marie), idem.
POUDROUX (Guillaume), idem.
GUITTARD (Honoré), matelot de 3e classe.
GRAINE (Jean), idem.

PLANTIER (Philippe), matelot de 3^o classe.

PALAMOIDE (Guillaume), idem.

NOEL (Auguste), idem.

DAUMERQUE (Philippe), idem.

JOUVE (Isidore), idem.

TEISSIER (Antoine), idem.

DAVID (François), idem.

BLANCHET (Jean-François), idem.

LASALGUE (Jean), idem.

PIQUET (Claude), idem.

HUMEL (Jean-Baptiste), idem.

LONGO (Dominique), idem.

TAMIER (Jean-Claude), idem.

TROU (Jean-Baptiste), idem.

LAURENT (François), idem.

BRRÈS (Jean), idem.

CROTAS (Joseph), idem.

WITMER (Antoine), idem.

CONSTANTIN (Benoît), idem.

SIMÉON (Joseph), idem.

FOUQUET (Jean), idem.

LEGRILLE (Jean-Olivier), mousse.

PROT (Siméon), domestique.

D'après le rapport, il devait y avoir quatre-vingt-six naufragés au bague d'Alger ; et cependant la liste n'en comprend que quatre-vingt. Parmi ceux dont le sort est inconnu, se trouve M. de Chabrol, neveu de l'ancien ministre et du préfet de la Seine, qui était embarqué sur *le Silène*.

Le 25 mai, une légère pluie et le vent d'O. annoncèrent dans la rade de Toulon un changement souhaité avec tant d'impatience dans la température ; aussitôt l'escadre fit ses préparatifs d'appareillage. Le lendemain, à une heure après midi, les bâtimens de guerre de la première division mirent à la voile à un signal du vaisseau amiral, et à huit heures du soir tous avaient dépassé le cap Sepet.

Le 27, à huit heures du matin, la deuxième division du grand convoi prit le large ; la troisième division fut retenue par un vent d'O. grand frais, et ne mit sous voile qu'à trois heures. Il ne restait plus dans la rade que quelques bâtimens qui avaient eu de légères avaries dans les différens appareillages, qui attendirent quelques navires venant de Marseille, et partirent ensuite sous l'escorte du *Dragon*.

La flotte fit d'abord route, bien ralliée ; mais dans la nuit du 27 au 28 elle fut assaillie par un fort vent d'E. et d'E. S. E., à la hauteur des îles Baléares. L'amiral Duperré la conduisit sous le vent de ces îles où elle trouva un abri. Le temps étant devenu beau, il rallia l'armée et le convoi pourvut au départ de la baie de Palma, de la flottille de débarquement qui y était

en relâche, et se dirigea vers l’Afrique. Le 29 au soir, on eut connaissance des côtes de Barbarie et de la province d’Alger; le temps était beau, le vent à PE. un peu frais ; la flotte manœuvra pendant la nuit de manière à se trouver le lendemain à la pointe du jour à une petite distance de terre : elle était effectivement le 30, à quatre heures du matin, dans le nord du cap Caxine, à cinq ou six lieues au plus ; mais la côte était couverte de nuages, l’horizon était chargé, la force du vent augmentait graduellement : tout annonçait du mauvais temps. La flotte sur le bord du nord s’éloigna de là côte avec des vents E. et E. S. E., sans avoir été aperçue à cause de l’obscurité du temps.

L’obligation de tenir ralliée et en bonne route une masse de bâtimens de tant d’espèces et de qualités différentes, et naviguant au Plus près du vent, devenant impossible, elle ne put se maintenir sur le méridien d’Alger. La réserve, composée de gabarres et autres bâtimens de qualité inférieure, fut entraînée sous le vent ; le convoi que l’amiral avait eu la prévoyance de maintenir à plusieurs milles dans le vent, s’y soutint assez bien, mais trois jours de forts vents d’E. S. E. ne laissèrent plus d’espoir de

remordre sur la côte d'Alger. Le seul parti à prendre était de rallier dans la baie de Palma la réserve, le convoi, et de maintenir l'armée sous le vent des îles, en attendant le beau temps, le ralliement et la réorganisation des convois. Celui parti de Toulon le 27, et qui devait rallier l'armée à la côte d'Afrique, avait été dispersé à son départ par un vent violent du N. E. L'amiral en rallia plusieurs navires au convoi qui accompagnait l'armée. D'autres, par les soins de ses éclaireurs, furent dirigés sur la baie de Palma, et le ralliement général y eut lieu. La flottille de débarquement se fit chercher pendant quelque temps : elle était composée de bons bateaux susceptibles de tenir la mer et de résister au vent contraire, le temps d'ailleurs n'avait pas été assez mauvais pour donner des inquiétudes sérieuses sur sa position. Mais il était indispensable de la rallier avant le débarquement; elle portait les dix premiers jours de vivres de l'armée.

« J'ai trouvé, dit l'amiral Duperré, les éléments contraires ; je n'ai pu leur opposer que des efforts humains. J'ai puisé dans mon zèle et mon, dévouement au service du Roi, ceux qui m'ont aidé à prévenir des malheurs, mais qui n'ont pu mettre à l'abri d'un retard dans

l'exécution de l'opération projetée. »

Le 6 juin, toute l'expédition était ralliée dans la rade de Palma, port et ville de l'île Majorque, les transports mouillés ainsi que deux frégates et quelques gabares, mais les vaisseaux de guerre à la voile, et louvoyant devant la baie en attendant un vent favorable pour cingler vers les côtes d'Alger.

Le 10 juin, l'armée navale, remit à la voile ; la brise, faible d'abord, devint assez forte pour que plusieurs petits bâtimens eussent des avaries deux, bateaux-bœufs périrent avec une partie de leurs équipages. Le 11 au soir, le vent était frais de l'E. à l'E. S. E., là mer assez belle, l'amiral modéra la vitesse de la flotte, elle était à environ soixante-deux milles de terre, de manière qu'elle se trouva le lendemain à douze milles de la côte. En effet, le 12 à la pointe du jour, on découvrit la côte d'Afrique, mais la force toujours croissante du vent et l'agitation de la mer firent regarder le débarquement comme impossible ; la flotte reprit encore le large en conservant son ralliement ; des bâtimens légers furent dirigés vers la presqu'île de Sidi-Ferruch et les plages adjacentes : la certitude que l'on avait de trouver un mouillage favorable,

l'abri qu'offrent contre les vents régnans, la direction et le relief de la côte, la nature du terrain, découvert jusqu'à quatre mille mètres de la mer, qui ne permet pas à l'ennemi de s'embusquer, avaient depuis longtemps appelé l'attention sur cette partie du littoral. A neuf heures du soir, on était à quarante milles de la côte, le mouvement rétrograde cessa, on fit voile au sud. Le 13, le vent était encore frais de la partie de l'est, mais la mer était peu houleuse, et le temps était beau. La flotte se présenta à huit heures du matin devant la ville d'Alger ; à sa vue, les braves soldats fatigués par la mer, et ennuyés de leur long séjour à bord, firent éclater les transports de la plus vive allégresse. L'armée navale changea de direction et fit voile parallèlement à la côte, défilant en vue des forts et des batteries, et conduite par le commandant de la station, le capitaine Massieu de Clerval, accompagné de *la Bellone* en tête, suivie de la réserve et du convoi. L'amiral ordonna à l'armée la formation de la ligne de bataille, et continua à petites voiles pour la faciliter. *La Syrène* suivie de *la Bellone* en prit la tête : la réserve, le convoi et la flottille se maintinrent au vent, conformément aux instructions qu'il

avait donné, pour n'arriver qu'à la suite de l'armée.

A dix heures du matin, les bâtimens armés en guerre se trouvaient à peu près à la hauteur de Sidi-Ferruch. M. le contre-amiral Rosamel, commandant en second, avait pris son poste sur *le Trident*, dans la ligne, et avait laissé le commandement et la conduite de la seconde escadre au capitaine de vaisseau Cuvillier ; le vaisseau *le Breslaw*, capitaine Maillard de Liscourt, prit poste en avant de *la Provence*, vaisseau amiral ; M. Duperré fit le signal à l'armée qu'il se dirigeait sur la baie de Sidi-Ferruch, dans l'ouest de Torre-Chica, et que chaque capitaine devait pour l'attaque se conformer au plan délivré à chacun d'eux. Il chargea le brick *l'Alerte*, capitaine Andréa de Nerciat, d'aller sonder la baie à l'est, et les bricks *le Dragon*, capitaine Leblanc, et *la Badine*, capitaine Guindet, d'aller sonder la baie de l'ouest. Ces trois officiers remplirent cette mission en hommes du métier, avec habileté et courage.

L'armée passa à une encablure de la pointe du Petit-Port, et se dirigea sur Torre-Chica. Arrivée par son travers, l'étonnement fut général de n'y pas trouver les moyens de défense qui

avaient été annoncés. M. de Rosamel sur *le Trident*, et M. le capitaine Rabaudy sur *la Guerrière*, qui avaient été chargés de l'attaque extérieure, reçurent l'ordre de suivre l'armée.

Après avoir doublé les roches saillantes de la presqu'île, *la Syrène* et *la Bellone* entrèrent en défilant sous voiles dans la baie. A onze heures et demie, *le Breslaw* prit son poste avec habileté et une exactitude rigoureuse ; il s'embossa par quatre brasses et demie, à demi-portée de canon d'un fort en pierre percé de dix embrasures. Le capitaine Villaret prit poste immédiatement derrière lui avec le vaisseau *la Provence*, qui fut suivi de la *Pallas*, capitaine Forsan; les frégates *la Didon*, capitaine Villeneuve de Bargemont, et *l'Iphigénie*, capitaine Christy-Pal-lière, prirent poste embossées parallèlement à la presqu'île le fort était désarmé, la presqu'île abandonnée par l'ennemi qui s'était porté sur les hauteurs qui dominant la plage, pour les défendre et s'opposer au débarquement. Les dispositions d'attaque prises par l'amiral furent donc inutiles ; il se borna à faire occuper la baie par la flotte qui depuis cinq heures y avait pris son mouillage.

L'ennemi, de ses nouvelles batteries, tira quelques coups de canon et lança quelques bombes sur les vaisseaux avancés. Sa position élevée et sa distance rendaient la riposte aux coups de canon sans effet. L'amiral préféra s'occuper des dispositions du débarquement; il envoya néanmoins les bateaux à vapeur le *Nageur*, capitaine Louvrier, et le *Sphinx*, capitaine Sarlat, pour approcher la plage d'aussi près que possible, et inquiéter l'ennemi par leur feu ; ils réussirent, car la batterie la plus rapprochée, dans laquelle était un mortier, fut évacuée. Un matelot, pommé Jacquin (Etienne), de la 24^e compagnie permanente, 2^e division, fut grièvement blessé à la jambe par un éclat de bombe. On distinguait sur la montagne des groupes de cavaliers arabes.

La journée était trop avancée pour opérer le débarquement; les dispositions furent prises pour l'exécuter le lendemain à la pointe du jour. La corvette *la Bayonnaise*, capitaine Ferrin ; le brick *l'Actéon*, capitaine Hamelin, et le brick *la Badine*, capitaine Guindet, qui n'avaient point de troupes à débarquer, prirent poste dans la baie située à l'est de Torre-Chica, pour prendre en flanc les batteries de l'ennemi et les battre par-

dessus la presqu'île. Les bateaux à vapeur *le Nageur*, et *le Sphinx*, capitaine Sarlat, reçurent l'ordre de couvrir de leur feu le débarquement de l'ouest.

Sidi-Ferruch ou *Sidi-el-Ferruch*, ou Torre-Chika ou Chica, est une presqu'île située à environ quatre lieues à l'ouest d'Alger et au sud-ouest du cap Caxine; le cap est bordé de rochers calcaires, et s'avance dans la mer en présentant de chaque côté un enfoncement formant une petite baie ; les vaisseaux se retirent quelquefois dans la petite baie de l'ouest, pour se mettre à l'abri des vents d'est. Le fond de cette baie, de sable pur, est d'une pente douce. Ce mouillage était défendu par une tour carrée qui ne pouvait recevoir que deux pièces d'artillerie ; détruite naguère parla marine française, cette tour fut remplacée par plusieurs batteries. Le terrain est sablonneux, légèrement ondulé et couvert de fortes broussailles dans presque toutes ses parties.

La petite baie de Sidi-Ferruch est susceptible d'être protégée d'une manière efficace.

Le 14 juin; à quatre heures et demie du matin, la première division de l'armée mit pied à terre avec huit pièces de campagne, sous le feu des batteries de l'ennemi qui eurent peu d'effet ;

un marin de *la Surveillante* perdit une jambe ; M. Dupont, lieutenant de vaisseau, et le nommé Duguin reçurent une forte contusion par un boulet mort.

L'artillerie des corvettes placées dans l'est de Torre-Chica fut bien servie, et son feu maîtrisa celui des bâtimens ennemis. Deux matelots sautèrent à terre les premiers, s'élancèrent ensemble dans le fort et y arborèrent le pavillon français, ainsi que sur la tour. Ce sont les nommés Sion, chef de la grande hune de la frégate *la Thétis*, et Brunou (François), matelot de première classe de *la Surveillante*.

A six heures, la deuxième division, forte de dix mille hommes, et toute l'artillerie de campagne étaient à terre. A six heures et demie, le général en chef débarqua.

« Je ne saurais, dit M. l'amiral Duperré, trop me louer de la coopération franche et, toute dévouée de M. le contre-amiral Rosamel, commandant en second l'armée; de M. le capitaine de vaisseau Cuvillier, commandant la deuxième escadre ; de M. le baron Hugon, qui s'est distingué d'une manière toute particulière par l'ordre admirable établi dans l'organisation d'un immense convoi qu'il a ensuite conduit avec

toute l'habileté d'un officier de mer consommé ; enfin, du capitaine de vaisseau Lemoine, chargé du commandement et de la conduite de la réserve, et de tous les capitaines de l'armée.

« Je saisis avec empressement cette occasion dans laquelle M. le capitaine de vaisseau Massieu a déployé le zèle éclairé et le dévouement absolu qui le distinguent, pour rappeler ses honorables services et ses titres acquis aux bontés du Roi.

« J'ai pu davantage apprécier, dans toutes les circonstances d'organisation, d'armement et de navigation, les services importants et plus rapprochés, rendus par tous les officiers qui étaient près de moi. Je ne puis donc m'empêcher de citer honorablement ceux de M. le contre-amiral Mallet, major-général; de M. de Villaret; mon capitaine de pavillon ; de M. Remquet, major de l'armée, et de MM. Roi et Fontbonne, sous-aides-majors.

« M. Lemarié, lieutenant de vaisseau, premier adjudant du commandant Massieu, qui avait fait, tout récemment, un travail d'exploration et des sondes des deux baies à l'est et à l'ouest ,de Torre-Chica, se trouvait détaché

près de moi. Les renseignemens qu'il m'a fournis n'ont pas peu contribué à l'heureux résultat que nous avons obtenu.

J'ai retrouvé dans M. Remquet, major de l'escadre, ce zèle éclairé et ce dévouement absolu dont, depuis vingt-trois ans et dans tous les commandemens que j'ai exercés, soit dans les mers d'Europe, soit dans les mers de l'Inde et d'Amérique, il n'a cessé, près de moi, de donner des preuves. Il dirigeait le bombardement de Cadix en 1823, il devait commander la flottille, de débarquement dans le plan d'attaque arrêté, et que les dispositions de l'ennemi et les localités ont rendu inutile.

Les deux sous-aides-majors de l'armée, MM. Roi et Fontbonne, lieutenant de vaisseau, servent également depuis nombre d'années auprès de moi ; leur zèle, leur activité, leur dévouement ne se sont jamais ralentis. Le poste qu'ils occupent leur fournit journellement et à chaque instant l'occasion d'en donner de nouvelles preuves.

Je n'ai pas eu moins à me louer, dans le détail nombreux, et le service actif de la majorité générale, de, MM. de Villebranche, Henry,

Pénaud, lieutenant de vaisseau, et de Sercey, enseigne de vaisseau.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monseigneur, dans mon rapport, chacun a fait son devoir, et il m'est impossible de relater ici tous les titres acquis à la bienveillance de S. M. Le général Berthezène se porta en avant avec la première division et huit pièces de canon. Les batteries ennemies continuèrent leur feu, quoiqu'elles fussent battues directement par notre artillerie de campagne et prises d'écharpe par les bâtimens de guerre.

Le général Berthezène reçut l'ordre de tourner par la gauche la position qu'occupait l'ennemi. Ce mouvement eut le résultat qu'on en attendait; treize pièces de canon de 16 et deux mortiers tombèrent en notre pouvoir. Les divisions Loverdo et d'Escars suivirent le mouvement de la première; à onze heures le combat avait cessé, et l'ennemi fuyait de toutes parts.

Les soldats, attaqués par des masses de cavalerie, montrèrent un admirable sang-froid; trente-deux des leurs furent mis hors de combat et un officier fut légèrement blessé.

Un boulet tomba aux pieds du Général en chef et le couvrit de poussière.

A midi l'armée, entièrement débarquée, occupait les hauteurs en avant de la presque île, le quartier-général établi à Torre-Chica.

Les batteries prises, l'armée se mit en marche sur divers points en ligne directe, à partir de leur point de départ, pour débusquer la cavalerie des Bédouins des positions avantageuses qu'ils occupaient; et d'où ils continuaient la fusillade sur nos troupes. C'est alors qu'on se battit avec acharnement; les Bédouins se défendirent vaillamment ; ils tiraient leurs coups et se repliaient au galop, pour avoir le temps de charger et revenir pour faire feu de nouveau. Nos soldats, accablés sous le poids de leurs sacs et de cinq jours de vivres, morts de soif, se battaient avec ardeur, gagnaient du terrain, et semblaient avoir fait la guerre depuis long-temps.

On se battait partout avec le même courage, et l'on faisait plier les Bédouins ; à quatre heures, les Français occupaient toutes les positions de l'ennemi, à deux lieues en avant du point de débarquement.

Le général Valazé traça des retranchemens, pour couvrir l'isthme et y établir un dépôt d'ap-

provisionnement de toute espèce. Les travaux en furent immédiatement commencés.

L'armée trouva sur cette plage de l'eau en abondance ; les blés étaient encore sur pied, l'ennemi n'avait pas eu le temps de les détruire.

Dans cette première journée plusieurs officiers se distinguèrent particulièrement.

Dans la division Berthezène, MM. Delaure, capitaine de voltigeurs du 4^e léger ; Clouet, capitaine de carabiniers au même régiment ; Bache, sous-lieutenant au 2^e léger ; Bellecard, capitaine au 14^e de ligne ; Abadie, capitaine au 37^e.

MM. Bessières, sous-lieutenant au 3^e de ligne, et Charles de Bourmont, aide-major dans le même régiment, entrèrent les premiers dans une batterie ennemie.

Le soldat Cermi, du 14^e de ligne, fut blessé et renversé par un boulet qui venait de tuer son chef de file ; il se releva aussitôt en criant : *Vive le Roi !* Les travaux du camp et la tranchée continuèrent avec activité ; une ligne de fortification, garnie d'artillerie, s'élevait de la baie d'est à celle de l'ouest, dans la partie la plus étroite de l'isthme.

Des fours furent construits, et deux jours après le débarquement on y fit du pain. Quelques

affaires sans importance eurent lieu avec des détachemens de cavalerie arabe lancés en tirailleurs.

On commença immédiatement le débarquement des vivres et des munitions. Mais le 16 cette importante opération fut suspendue par le mauvais temps; à huit heures du matin, il devint orageux; le tonnerre gronda avec force, des grains violens se succédèrent jusqu'à onze heures environ, dans un instant la mer devint monstrueuses les lames creusaient à un tel point, qu'un navire du convoi, *le Vigogne*, tirant treize pieds d'eau et mouillé par vingt talonna et démonta son gouvernail ; heureusement le mal se borna à quelques accidens de ce genre.

Le lendemain, l'amiral commença à déblayer la baie de la masse de bâtimens qui y étaient, les uns sur les autres et en danger de se nuire mutuellement. Les transports du personnel furent mis sous voiles pour Toulon, ainsi que quelques navires avariés Les bâtimens de guerre qui n'avaient plus rien à bord s'établirent 'en croisière au large de la baie, sous les ordres du contre-amiral de Rosamel.

M. Duperré dirigeait aussi sur Toulon des

gabares et des bâtimens inutiles, pour y chercher des vivres et de l'eau dont la marine commençait à être à court, parce que les puits ne fournissent pas au-delà des besoins de l'armée de terre. L'armée occupa pendant plusieurs jours la position dont elle s'était emparée le 14. Les divisions Berthezène et Loverdo étaient établies à une lieue environ de la tour de Sidi-Ferruch; l'ennemi montait de 5 à 6,000 cavaliers et 3 à 4,000 fantassins. Leurs tirailleurs s'approchèrent d'abord jusqu'à une petite distance des bivouacs français, et leur feu, quoique en général mal assuré, blessa soixante hommes et en tua huit. On plaça de l'artillerie sur le front des positions qui les écarta; le feu des fusils de rempart produisit de fort bons effets; il était exécuté avec une justesse remarquable par des canonniers que le général Lahitte avait exercés à ce genre de tir.

La troupe souffrit peu de l'orage du 16, l'abondance du bois permit de faire de nombreux bivouacs; les broussailles, qui sont basses sur le bord de la mer, atteignent plus loin une hauteur de cinq à six pieds. Les petits pins, les lentisques et les arbousiers, dont elles se

composent, s'enflamment avec beaucoup de facilité.

Cette contrée offrit de l'eau en quantité suffisante, les puits y sont nombreux et peu profonds; des soldats en creusaient eux-mêmes dans les bivouacs où il n'en existait pas.

L'armée ennemie occupait depuis le 15 le camp de Sidi-Khalef; le 17 et le 18, elle avait montré, en avant des positions françaises, moins de monde que les jours précédens ; cependant des renforts considérables lui étaient arrivés.

Le 18 au soir, les contingens de Constantine, d'Oran et de Titeri, et une grande partie de la milice turque d'Alger se trouvaient réunis. Les forces de ces différens corps s'élevaient à 40,000 hommes environ. Leur confiance était d'autant plus grande, que depuis quelques jours l'armée française demeurait immobile dans ses positions. Le Général en chef attendait, pour donner l'ordre de marcher en avant, le débarquement des moyens de transport, des subsistances et du matériel de siège. Cette inaction avait été interprétée d'une autre manière, et l'aga d'Alger, qui marchait à la tête de la milice,

crut qu'une attaque lui offrait des chances de succès. Des batteries construites la veille entre Staoueli et les positions françaises avaient révélé son projet, et tout fut disposé pour le bien recevoir.

Le 19, à la pointe du jour, l'armée ennemie s'avança sur une ligne beaucoup plus étendue que le front de nos positions; mais ce fut contre les brigades Clouet et Achard que se dirigèrent les plus grands efforts. Là se trouvait la milice turque; son attaque se fit avec beaucoup de résolution; des janissaires pénétrèrent jusque dans les retranchemens qui couvraient le front de nos bataillons, et y trouvèrent la mort.

La 3e brigade de la division Berthezène et les deux premières brigades de la division Loverdo furent attaquées par les contingens d'Oran et de Constantine. Après avoir laissé l'ennemi s'avancer jusqu'au fond du ravin qui couvrait la position, le général le fit charger à la baïonnette; beaucoup de fantassins arabes restèrent sur la place. Après avoir repoussé l'ennemi, la brigade Clouet reprit l'offensive. L'ardeur des troupes était telle qu'il eût été difficile de les contenir.

Les brigades Achard et Poret de Morvan s'a-

vancèrent pour soutenir la brigade Clouet; le moment décisif était venu, le Général en chef ordonna l'attaque des batteries et du camp de l'ennemi. Les deux premières brigades de la division Loverdo, conduites par les généraux Damrémont et d'Uzer, marchèrent en avant; la troisième brigade, qui avait été détachée sur la gauche, suivit, sous les ordres du général d'Arcine, le mouvement de la brigade Clouet. Trois régimens de la division d'Escars s'avancèrent pour former la réserve.

Les bâtimens de guerre, *le Griffon*, *l'alerte* et *le Ducouëdic*, appuyèrent les troupes dans l'est de la presque île ; ils allaient être soutenus par la frégate *l'Iphigénie*, quand le mouvement de l'armée rendit cette disposition inutile.

Les troupes reçurent avec le plus grand enthousiasme le signal d'attaquer le camp. La marche se fit avec une rapidité extraordinaire. Malgré les difficultés du terrain, l'artillerie, toute de nouveau modèle, fut constamment en première ligne. Son extrême mobilité dut contribuer puissamment à l'épouvante de l'ennemi.

Le feu des batteries qu'avait construites

l'ennemi en avant de son camp n'arrêta pas un moment nos troupes.

Les huit pièces de bronze qui les armaient furent enlevées par le 20^e régiment de ligne. Les Turcs et les Arabes avaient pris la fuite de toutes parts ; leur camp tomba au pouvoir du vainqueur ; quatre cents tentes y étaient dressées : celles de l'aga d'Alger, des beys de Constantine et de Titeri, étaient d'une grande magnificence. On y trouva une quantité considérable de poudre et de projectiles, des magasins de subsistances, plusieurs troupeaux de moutons, et cent chameaux environ qui augmentèrent les moyens de transport.

Cette affaire porta l'épouvante dans l'armée ennemie ; les populations acquirent la certitude que toute résistance serait inutile. Les chefs arabes venaient souvent parlementer avec les avant-postes ; plusieurs pénétraient jusqu'au camp, et eurent des conférences avec le Général en chef. Les beys de Constantine, d'Oran et de Titeri, se retirèrent ; la terreur était si grande que les fuyards se jetèrent pêle-mêle dans Alger, où, à coup sûr, nous serions entrés avec eux si nous avions été en mesure de les poursuivre : deux régimens de cavalerie auraient suffi.

Les soldats français couchèrent sous les tentes de l'ennemi ; ils eurent dans le combat soixante morts et quatre cent quatre-vingts blessés ; les 20^e, 28^e et 37^e régimens sont ceux qui ont le plus souffert.

Le 20, le Général en chef parcourut toute la ligne en prenant les noms des militaires qui s'étaient distingués.

La conduite des troupes dans cette importante journée fut admirable, et surpassa ce qu'on pouvait attendre d'elles.

La plupart des officiers d'état-major, n'étant pas encore montés, ont fait leur service à pied avec une ardeur infatigable..

Le général Berthezène conduisit sa division avec le talent et le sang-froid que lui donne sa longue expérience.

L'artillerie, sous les ordres du général Lahitte, fut dirigée avec une bravoure et une justesse remarquables; dès le commencement de l'affaire ses batteries firent taire celles de l'ennemi.

Le lieutenant Delamarre, qui commandait deux pièces de huit sur le front de la brigade Clouet, a fait éprouver aux Turcs une perte considérable. Quatre coups à mitraille ont décidé leur fuite.

Le capitaine Lelièvre commandait sur la droite une batterie d'obusiers de montagne; les mulets destinés au service de cette batterie n'étant pas encore arrivés, l'ardeur des canoniers y suppléa, ces pièces furent traînées à la bricole, et les munitions portées à bras.

Le lieutenant Vernier a marché constamment, avec les obusiers de vingt-quatre, sur la ligne même des tirailleurs de la division Berthezène.

Le lieutenant-général Berthezène cita avec éloges MM. les colonels d'infanterie Feuchères, Horric et Mounier; M. le colonel d'état-major marquis de Brossard; MM. Tremeaux, chef de bataillon au 37^e de ligne; Augis, chirurgien-major, et de La Fare, capitaine dans le même régiment; Bué et Drogue, officiers du 20^e de ligne; Serviz, sous-lieutenant au 14^e, de ligne.

Hans, soldat du 2^e léger; Rousselier, voltigeur au 37^e de ligne, refusèrent, quoique blessés, de quitter le champ de bataille. .

M. le général Loverdo recommanda à la bienveillance du ministre : MM. Jacobi, colonel, chef d'état-major de la 2^e division; Aupick, chef de bataillon de l'état-major, officier de la plus brillante distinction; Perrot et Ribau, capitaines

au même corps ; les colonels d'infanterie Magnan, Lérissant et Mangin; Boullé, lieutenant-colonel du 6e de ligne; Blanchard, capitaine de voltigeurs au 49 e ; Lévêque, lieutenant de voltigeurs du 15e de ligne ; Darricau, sous-lieutenant au 48e ; Duchâtellier, capitaine au 21e ; Lavagnac, lieutenant, au 29e.

Pendant la marche de l'armée, les ingénieurs géographes et quelques officiers d'état-major levaient, sous la direction du capitaine Filhon, le plan de la presque île de Torre-Chica et des ouvrages qui la ferment.

Le zèle de l'administration militaire rivalisa avec la valeur des soldats ; des hangars couverts en toiles imperméables servirent d'hôpitaux mobiles, et mirent à couvert les malades et les blessés : l'air y circulait facilement, et les militaires exprimaient unanimement leur satisfaction sur la propreté qui règne dans ces établissemens: improvisés, et sur les soins qu'ils y recevaient.

Staoueli et Sidi-Khalef, points, marqués sur les cartes, et qui se trouvent entre Torre-Chica et Alger; ne sont pas des lieux habités, mais des endroits où les Arabes viennent souvent établir leurs tentes à cause des fontaines qui s'y trouvent. Entre le camp et Sidi-Khalef, les broussailles

cessent ; on trouve, mais en petit nombre, des figuiers ; des mûriers et des oliviers : le sol est presque partout couvert de palmiers, il est inculte, mais la nature, justifie tout ce que dit l'histoire ancienne de sa fertilité. Au-delà, du côté d'Alger, le pays est riant et bien cultivé ; l'armée y trouva beaucoup de fruits et de légumes.

La position avancée qu'occupait l'armée, déjà éloignée des magasins, nécessita la formation des convois qui, avec l'espèce d'ennemi qui nous était opposée, exigea de nombreuses escortes.

Le Général en chef, désirant avoir toutes les forces de terre à sa disposition, s'entendit avec l'amiral, afin que le camp de Torre-Chica fût occupé par les marins ; M. Duperré fit donc occuper la presqu'île par des hommes de ses équipages, sous le commandement de M. le capitaine de Vaisseau Hugon.

Après le combat du 19, l'ennemi ne montra plus, que quelques détachemens épars ; la plupart des Arabes s'étaient éloignés, les Turcs se renfermèrent dans les murs d'Alger, et une vive agitation se manifesta parmi eux.

L'armée française ne se trouva pas en mesure de poursuivre ses avantages et de marcher sur

la ville. Les chevaux de l'artillerie de siège et ceux de l'administration n'étant pas encore entièrement débarqués, le Général en chef pensa que l'investissement de la place ne devait se faire que lorsque l'on aurait acquis la certitude que les travaux de siège ne seraient pas interrompus par le manque de munitions, et que les subsistances seraient assurées pour trente jours.

Le camp français prit un aspect tout africain ; les Arabes y vinrent en amis, un de leurs parlementaires y venait chaque jour voir son fils blessé, qui se trouvait dans une ambulance, et retournait vers les siens, emportant des proclamations en langue arabe. Chaque matin on en plaçait un grand nombre au bout de piques, et les Bédouins venaient les prendre.

Un chemin praticable pour les voitures fut ouvert, sous la direction du général, Valazè, entre le camp de Sidi-Ferruch et celui de Sidi-Khalef; on lui donna une largeur de dix mètres, sur un développement de plus de huit mille. Les pentes rapides furent évitées avec soin. Ce chemin rejoint une ancienne voie romaine qui conduit de Sidi-Khalef à Alger. Plusieurs redoutes destinées à protéger la marche des

convois furent construites sur les points les plus favorables.

Cependant le 24 juin, dès le matin, les Turcs et les Arabes se présentèrent en embrassant un front considérable, et dans un assez mauvais ordre. Toutes les dispositions étaient prises pour que la première attaque leur fit perdre deux lieues de terrain : elles furent exécutées avec une grande précision. Les cavaliers bédouins, au nombre d'environ 12,000, se précipitèrent d'abord dans la plaine avec des hurlemens épouvantables ; l'armée française se forma en carrés, l'un défendant l'autre, et soutint quelques charges.

La division Berthezène et la première brigade de la division Loverdo marchèrent avec une batterie d'artillerie de campagne. Aussitôt que nos bataillons d'infanterie, disposés en colonnes, eurent paru dans la plaine qui s'étend en avant du camp, l'ennemi prit la fuite sur tous les points : les troupes françaises traversèrent cette plaine avec, une grande rapidité. A six mille mètres du camp, le pays changea d'aspect, les mouvemens du terrain devinrent plus prononcés, et on se trouva sur le groupe de hauteurs qu'occupent Alger et ses jardins ; on y

voyait de nombreuses habitations ; les vignes, les haies et les arbres fruitiers dont le sol était couvert, rappelaient les contrées les plus fertiles et les mieux cultivées de l'Europe.

On devait supposer que les Turcs se défendaient avec vigueur derrière les nombreux obstacles que leur offrait le terrain ; mais, battus et découragés, ils ne s'arrêtèrent nulle part. Le Général en chef en profita pour traverser rapidement cet espace, et bientôt les troupes, françaises atteignirent la limite qui les séparait d'un pays découvert.

Elles prirent position ; un ravin les séparait de l'ennemi qui s'était enfin arrêté sur la crête des hauteurs situées du, côté opposé à celui que, nous occupions. L'artillerie avait surmonté avec sa rapidité ordinaire toutes les difficultés du terrain. Elle se mit en batterie, et quelques obus, lancés avec une grande justesse, dispersèrent les groupes qui se présentaient encore. Peut-être les Turcs craignirent-ils alors d'être refoulés dans la place, dont les Français n'étaient plus séparés que par un intervalle de quatre à six mille mètres.

Un magasin à poudre avait été établi sur la pente des hauteurs dont ils occupaient la crête,

ils le firent, sauter. La détonation fut violente ; des nuages d'une fumée épaisse qui s'élevaient à plus de cent mètres, et que réfléchissaient les rayons du soleil d'Afrique, présentaient à l'armée un magnifique spectacle ; cette explosion ne produisit aucun accident.

Deux escadrons de chasseurs avaient suivi le mouvement de l'infanterie, mais la fuite précipitée de l'ennemi et la nature du terrain ne leur permirent pas de le charger.

Les Turcs n'avaient pas de canons ; peut-être avaient-ils reconnu qu'en amener c'était les livrer aux Français. Le nombre des hommes mis hors de combat fut peu considérable ; un seul officier fut blessé dangereusement : ce fut le second des quatre fils qui suivirent le Général en chef en Afrique, M. Amédée de Bourmont. On eut d'abord l'espoir de le sauver, mais cet espoir fut vain, et ce brave jeune homme, bien intéressant dans la situation où il se trouvait, succomba peu de jours après. C'est une belle mort : son frère s'était déjà distingué dans l'affaire du 19 ; il y a quelque chose de bien touchant et de bien honorable dans le sentiment qui jeta ainsi ces jeunes officiers au plus fort du danger.

Plus de quatre cents bœufs, pris dans cette

journee, assurèrent à l'armée un approvisionnement de viande fraîche pour huit ou dix jours.

Le 25, les tirailleurs ennemis reparurent sur différens points ; les Arabes étaient plus disséminés que les jours précédens ; leur but paraissait maintenant moins de combattre que d'attaquer des hommes isolés et de piller des équipages.

Pendant que l'armée de terre obtenait ainsi tous les succès qu'on pouvait attendre d'elle dans la position où elle se trouvait, et privée du matériel nécessaire pour attaquer la place d'Alger ou les forts qui l'entourent, la marine travaillait sans relâche au débarquement des vivres, des machines et munitions de siège. Ces braves gens mettaient dans ce service pénible un zèle et une activité qui méritent les plus grands éloges.

Les deux dernières divisions du convoi, parties de Palma le 18, étaient en vue de la flotte le 23 ; mais depuis huit jours les vents d'ouest régnaient contre saison, et les courans violens les empêchaient d'approcher. La division du contre-amiral de Rosamel, de concert avec la division du blocus du port d'Alger, formait, à quelques lieues au large, une ligne de croiseurs

qui, protégeant les transports, les empêchait de s'affaler sur la côte, et facilitait leur arrivage.

L'amiral Duperré fit évacuer le même jour sur l'hôpital de Mahon, par quatre corvettes de charge, les malades blessés de l'armée, au nombre de 358.

Le 26 dans la soirée, le vent passa enfin à l'est, et le lendemain matin les deux divisions du convoi arrivèrent à Sidi-Ferruch. La plus grande partie des chevaux restans furent mis à terre dans la journée, ainsi que le matériel du génie. Cette arrivée, qui termina toutes les expéditions faites par la marine, fut fort heureuse ; car le soir même sur les sept heures, le vent, quoique frais de la partie de l'est, sauta à l'ouest, par une révolution extraordinaire et instantanée ; pendant, trois heures il souffla avec force, et la mer, comme de coutume, devint très-grosse. Le lendemain, le temps fût beau, mais le vent continua de l'ouest et ouest-nord-ouest, et la mer fut très-houleuse ; l'amiral craignait des avaries pour les bâtimens du convoi, qui étaient à peine amarrés ; il n'y en eut pas, ou du moins elles furent très légères. Ce mauvais temps ralentit un peu le déchargement ; mais : ce retard ne porta que sur des approvisionnementens

et vivres qui furent cependant débarqués avant qu'on en sentît le besoin.

On trouve le paragraphe suivant dans le rapport de l'amiral Duperré, daté du 26 juin

« J'ai livré, à l'armée 60,000 kilogrammes de biscuit que le Général en chef m'a de mandés, nous éprouverons bientôt le besoin de vivres. L'armée expéditionnaire a séjourné un mois à bord des bâtimens ; la consommation, par le grand nombre de passagers, a été plus que double ; j'ai de mandé au préfet de Toulon de faire préparer deux mois de vivres, qui seront expédiés par les divers bâtimens que je détache sur Toulon. »

Cette phrase fut le motif d'une assez grande inquiétude dans le public, et occasionna encore de nouvelles conjectures sur la situation de notre armée ; la plus vive sollicitude suivait nos jeunes soldats dans l'expédition hasardeuse, et les moindres sujets de crainte se faisaient vivement sentir. Cette sollicitude se manifesta d'une manière bien éclatante. Une souscription en faveur des veuves et des enfans des soldats qui perdraient la vie dans l'expédition d'Afrique, fut ouverte, et des offrandes nombreuses arrivèrent de tous côtés.

Le 26, un nouveau coup de vent assaillit la flotte et lui fit éprouver des pertes et des avaries assez considérables ; plusieurs vaisseaux chassèrent, cassèrent leurs câbles, chaînes, et cigales d'ancres. « La sûreté de l'armée navale, dit l'amiral Duperré, aurait pu être compromise; les coups de vent se renouvellent fréquemment, bien que nous soyons dans la belle saison. La mer devient aussitôt monstrueuse. Je reconnais bien aujourd'hui, que la baie n'est pas tenable. Cependant, sans la présence d'une, partie de la flotte, point de débarquement et par conséquent point de vivres pour l'armée de terre. La position est des plus difficiles. Je demande à Toulon des remplacemens en ancres et amarres. »

Cependant les chevaux et le matériel de siège avaient été rapprochés, et, depuis la dernière affaire, les Français étaient harcelés par les tirailleurs ennemis et par le feu de deux pièces de 24. Sept cents hommes environ furent blessés par la mousqueterie ; le chef de bataillon Bornes, officier très-distingué, eut un bras emporté. Cet état de choses ne pouvait durer, M. de Bourmont prit les dispositions nécessaires pour une attaque vigoureuse.

La résolution que montrait l'ennemi et ses préparatifs de défense engagèrent le Général en chef à demander le transport en Afrique d'une brigade de la division de réserve ; mais les événemens ultérieurs rendirent ce renfort inutile.

Toutes les forces de terre furent réunies, à l'exception d'un bataillon de la division Loverdo, qui, avec trois équipages temporaires, composés chacun de huit compagnies et formant une masse forte de 2,100 hommes, forma la garnison de la presqu'île, sous le commandement de M. le colonel Lérident, du 48^e, de ligne.

Le 29, à la pointe du jour, on marcha à l'ennemi en avant d'Alger ; l'attaque de la droite fut confiée aux 2^e et 3^e brigades de la division Berthezène, celle du centre aux 1^{ère} et 5^e brigades de la division Loverdo ; le duc d'Escars reçût l'ordre d'attaquer la gauche avec les deux premières brigades de sa division, et de suivre à peu près la ligne de partage des ravins qui versent à l'est et à l'ouest d'Alger.

C'est de ce côté que l'ennemi avait réuni le plus de forces. Les brigades Berthier et Hurel mirent dans l'attaque autant de vigueur qu'elles

avaient montré de constance et de sang-froid dans la position défensive qu'elles avaient occupée les jours précédens. Enfoncé par elles, l'ennemi n'attendit pas le choc sur les autres points, et de toutes parts il prit la fuite.

La division Berthezène changea de direction et alla occuper la crête des collines qui s'élèvent entre la mer et le point d'attaque de la division d'Escars. Ces collines dominant tout le pays environnant.

Le général Loverdo marcha vers le château de l'Empereur, et profita de la forme du terrain pour établir deux bataillons à moins de 400 mètres de cette forteresse, et sur un des versans du plateau qui les commande.

Le duc d'Escars se rapprocha aussi du château de l'Empereur, pour que les deux brigades fussent à portée de concourir, dès la nuit suivante, à l'ouverture de la tranchée quoique la hauteur du point le plus élevé des collines qui entourent Alger n'excède pas 200 mètres, les accidens de terrain sont très-prononcés. La profondeur des ravins, l'extrême rapidité de leurs berges, les arbres et les haies dont le sol est entièrement couvert, rendirent les

marches des 2^e et 3^e divisions longues et fatigantes.

Cette affaire mit hors de combat une cinquantaine d'hommes. L'ennemi laissa beaucoup de, morts sur le champ de bataille ; on lui prit un drapeau et cinq canons.

La plupart des consuls européens étaient à peu de distance du champ de bataille, réunis avec leurs familles dans la maison du consul des États-Unis. Le Général en chef donna des ordres pour qu'ils y fussent en sûreté. Tous s'accordaient à dire que, depuis le combat du 24, la milice avait fait des pertes considérables, et que l'armée qui nous avait attaqués le 19 comptait au moins cinquante mille combattans.

Pendant la nuit même qui suivit le combat, le général Valazé traça les premiers ouvrages à 250 mètres environ du château de l'Empereur. Ce fort prend son nom de l'empereur Charles-Quint, qui campa, en 1541, sur l'emplacement où il a été construit ensuite par Alleu-Pacha. Sa forme était un carré long, il était inattaquable du côté de la mer, et menaçait plus la ville que la campagne.

La tranchée fut ouverte immédiatement,

et les soldats, malgré les fatigues de la journée, y travaillèrent avec ardeur.

Les travaux furent poussés avec activité, non-seulement pendant les nuits suivantes, mais même pendant les jours, aux heures où les travailleurs sont ordinairement relevés: L'artillerie ennemie tira peu; le jour, des tirailleurs turcs et arabes se glissaient, à la faveur des buissons, dans les ravins qui se trouvaient à la gauche des attaques; ils blessèrent ainsi un assez grand nombre d'hommes, qui furent mis hors de leurs atteintes par des épaulements de terre. On se mit en garde contre les sorties que pouvaient faire avec avantage la garnison du fort, mais elle ne profita pas de l'avantage que lui offrait sa position.

Les batteries furent élevées avec une étonnante rapidité; elles étaient armées de vingt-six bouches à feu, parmi lesquelles se trouvaient dix pièces, de 24, six pièces de 16, quatre mortiers de 10 pouces et six obusiers de 8 pouces.

Pendant que l'armée opérait ainsi sur le fort de l'Empereur, l'amiral Duperré ordonnait, dès le 29, une fausse: attaque sur les batteries de mer de l'ennemi, afin d'attirer son attention sur plusieurs points à la fois, et de l'engager à rap-

peler les canonniers à leurs pièces, et même une partie de la garnison.

Un calme profond durant toute la journée du 30 s'opposa à l'exécution de cet ordre. Le 1^{er} juillet, une brise maniable de l'ouest permit le mouvement ; l'amiral Rosamel avec sa division, défila sous les batteries, depuis la pointe Pescade jusqu'au Môle, à grande portée de canon, en ripostant au feu de l'ennemi. On reconnut que les forts étaient démunis de leurs canonniers, car le feu ne commença que sur les vaisseaux du centre après l'arrivée des artilleurs qui avaient été rappelés d'autres points. Leur feu devint alors continuel sur chacun des bâtimens sans les atteindre, quoique plusieurs les dépassassent.

Entre une assez grande quantité de bombes lancées, et dont une majeure partie éclata en l'air et une tomba au large du vaisseau du contre-amiral Rosamel, à petite distance de lui et du brick *le Dragon*. La division, parvenue à la portée des formidables remparts du Môle, échangea ses boulets avec ceux de l'ennemi, et continua sa route pour la baie, où elle trouva un calme parfait qui l'entraîna sous *Matifou*, où elle fut retenue pendant toute la journée du 2, ce qui

l'empêcha de renouveler le même mouvement. L'amiral les rallia le soir dans cette position ; il était sorti la veille de la baie de Sidi-Ferruch avec le calme mais remorqué, par un bateau, à vapeur il avait en même temps fait appareiller sept vaisseaux armés en flûte, dont il forma une division, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Ponée. Elle croisa à l'ouverture de la baie, en communication avec elle et la partie de l'armée réunie devant Alger sous le pavillon amiral.

Le commandement de la direction des mouvemens de la baie de Sidi-Ferruch et des déchargemens qui s'y opéraient encore fut confié au capitaine de vaisseau Cuvillier.

Le 3, pendant toute la matinée, la flotte fit de vains efforts pour se rallier dans un ordre de bataille, le calme ne le permit pas. A deux heures, dix vaisseaux et frégates, soit de l'escadre de bataille, soit de l'escadre de débarquement, y étaient parvenus, en se formant sur le vaisseau amiral qui avait la tête. A deux heures quinze minutes l'armée le laissa arriver en ligne, pour défier sur toutes les batteries de mer, en commençant par la pointe de Pescade. Un peu avant d'arriver par leurs travers, l'amiral reconnut

qu'elles étaient évacuées par l'ennemi, et en même temps il aperçut un détachement de nos troupes qui descendait d'un camp voisin et qui en prit possession et y fit flotter un mouchoir blanc, qui fut aussitôt remplacé par un pavillon envoyé dans un canot de *la Bellone*, qui par sa position se trouvait en avant de l'armée. Ce mouvement d'évacuation fut provoqué par l'attaque faite le 1^{er} par M. le contre-amiral de Rosamel, et la reconnaissance de l'amiral.

Ces batteries étaient au nombre de trois une de cinq canons était désarmée ; la seconde, armée de dix-huit canons, et la troisième de dix canons, avaient conservé leurs pièces et leur armement. Une batterie rasante, voisine de celles-ci, était également évacuée. L'ennemi, dans ce mouvement, avait eu sans doute l'intention de réunir tous ses canonnières sur les forts et batteries plus rapprochés de la ville, sur celles de la place et sur celles de la marine.

A deux heures quarante minutes, le capitaine de vaisseau Gallois, commandant *la Bellone*, en avant de l'armée, ouvrit sur le fort *des Anglais*, à petite portée de ses canons de 18, un feu vif et bien soutenu. L'ennemi y riposta aussitôt. A deux heures cinquante minutes, le

vaisseau-amiral à demi-portée, commença le feu, et successivement tous les bâtimens de l'armée, jusqu'aux bricks, défilèrent ainsi à demi-portée de la mer, sous le feu tonnant de 300 pièces d'artillerie, depuis celles *des Anglais* jusqu'à celles du Môle inclusivement.

Les bombardes ripostèrent sous voiles aux bombes nombreuse lancées par l'ennemi ; le feu cessa à cinq heures avec le dernier bâtiment de l'armée.

Devant le fort de l'Empereur, tout fut prêt le 4 juillet avant le jour ; à quatre heures du matin, une fusée donna le signal de l'attaque et le feu commença ; celui de l'ennemi y répondit pendant trois heures avec beaucoup de vivacité. Les canonniers turcs, quoique l'élargissement des embrasures les mît presque à découvert, restèrent bravement à leur poste, mais ils ne purent lutter long-temps contre l'adresse et l'intrépidité des nôtres, que le général Lahitte animait de son exemple et de ses conseils. A huit heures, le feu du fort était éteint ; celui de nos batteries continua de ruiner les défenses.

L'ordre de battre en brèche avait été donné et commençait à s'exécuter, lorsqu'à dix heures une explosion épouvantable fit disparaître une

partie du château. Des jets de flamme, des nuages de poussière et de fumée, s'élevèrent à une hauteur prodigieuse ; des pierres furent lancées dans toutes les directions, mais sans qu'il en résultât de graves accidens.

Le général Hurel commandait la tranchée, il ne perdit pas un moment pour franchir l'espace qui séparait nos troupes du fort, et pour les y établir au milieu des décombres. Il paraît certain qu'à neuf heures les défenseurs découragés étaient rentrés dans la ville en s'écriant qu'on les sacrifiait inutilement, et qu'alors le Dey avait ordonné que l'on fit sauter le magasin à poudre du château.

L'ardeur et l'intrépidité que montrèrent, les troupes de toutes armes, pendant le siège du château de l'Empereur, sont au-dessus de tout éloge. Les officiers et soldats d'artillerie et du génie soutinrent la vieille renommée de leurs corps. La vigueur et les talens des généraux qui les commandaient contribuèrent puissamment à la rapidité de nos succès. Je voudrais rapporter ici les plus beaux faits d'armes, faire connaître les militaires qui se sont le plus distingués, et payer un tribut de regret et d'admiration aux mânes de ceux qui trouvèrent une mort glorieuse

sur ce rivage barbare. Mais le silence inconcevable qui a été gardé depuis le jour du dernier combat, nous ôte la possibilité de nommer ici tous les braves qui ont si bien mérité la reconnaissance de leur patrie et les souvenirs honorables de leurs concitoyens.

M. d'Albenas, lieutenant-colonel du trentième régiment de ligne, qui avait eu le bras gauche fortement contus par un boulet à l'affaire du 27, refusa de s'éloigner de son régiment, et reçut une nouvelle blessure.

Une des pertes qui doivent être le plus sensibles pour l'armée, est celle du chef de bataillon de génie Chambaud. Cet officier de la plus grande distinction, qui venait d'être chargé d'une mission importante en Russie, sollicita vivement pour faire partie de l'expédition d'Afrique. Un biscayen l'atteignit quelques heures après l'ouverture de la tranchée. Au mérite le plus brillant, il joignait la plus aimable modestie ; bon et affable, il savait vivre avec les hommes et s'en faire aimer ; il est bien vivement regretté par tous ceux qui servirent avec lui.

Pendant que les soldats victorieux plantaient le drapeau français sur les ruines du fort de

l'Empereur, le brave-amiral Duperré, retardé par des vents peu favorables, se préparait à renouveler une attaque sur les batteries de mer, quand il reçut à son bord l'amiral de la flotte algérienne, qui le supplia au nom du Dey de cesser les hostilités, et réclama la paix. Il lui répondit que les dispositions de l'armée sous ses ordres seraient subordonnées à celles de l'armée de terre dont il devait d'abord s'assurer auprès du général en chef. Il suspendit cependant sa nouvelle attaque.

Un autre parlementaire fut en effet conduit au commandant de l'armée de terre c'était le secrétaire du Dey. Il offrit d'indemniser la France pour les frais de la guerre ; M. de Bourmont dit qu'il fallait avant tout que la Casaba (citadelle d'Alger), les forts et le port fussent remis aux troupes françaises. Après avoir paru douter que, cette condition fût acceptée, il convint que l'obstination du Dey avait été funeste, et retourna à Alger.

Peu de temps après, deux Maures les plus riches de la ville, furent envoyés par le Dey. Ils ne dissimulèrent pas que l'effroi ne fût à son comble parmi les miliciens turcs et parmi les habitans, et que tous ne fissent des vœux pour que l'on

traitât sur-le-champ. Ils demandèrent que le général en chef fit cesser le feu, en promettant que dès lors l'artillerie de la place se tairait. Cette suspension d'hostilité eut lieu en effet.

Le général Valazé la mit à profit pour ouvrir des communications en avant du fort de l'Empereur.

A trois heures, le secrétaire du Dey revint accompagné du consul et du vice-consul d'Angleterre ; il demanda que les conditions de la paix fussent mises par écrit, et la pièce suivante lui fut remise.

Convention entre le Général en chef de l'armée française et S. A. le Dey d'Alger.

Le fort de la Casaba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin à dix heures (heure française).

Le Général en chef de l'armée française s'engage, envers S. A. le Dey d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

Le Dey sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient dans le lieu qu'il fixera : et, tant qu'il restera à Alger, il y sera lui et toute

sa famille sous la protection du Général en chef de l'armée française; une garde garantira la sûreté de sa personne et de sa famille.

Le Général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

L'exercice de la religion mahométane restera, libre ; la liberté des habitans de toutes classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte; leurs femmes seront respectées, le Général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

L'échange de cette convention sera fait avant dix heures du matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la Casauba, et successivement dans tous les autres forts de la ville et de la marine.

Au Camp devant Alger, ce 5 juillet 1830.

Signé comte DE BOURMONT.

A quatre heures, l'envoyé du Dey se présenta pour la troisième fois ; le Dey faisait demander qu'on lui envoyât un interprète à l'aide duquel il pût comprendre tout ce qu'on exigeait de lui ; M. Braschewitz, ancien premier interprète

de l'armée d'Égypte, se rendit dans la Casauba. Le Dey, lorsqu'on lui eut donné connaissance du projet de convention, dit qu'il en acceptait les conditions, et que la loyauté française lui inspirait une entière confiance. Le général de Bourmont avait signé cette convention, le Dey la revêtit de son sceau ; mais il demanda que l'armistice fût prolongé jusqu'au 5 à midi, pour qu'il eût le temps de rassembler son conseil et de le décider à souscrire aux conditions imposées. Le feu fut suspendu jusqu'à nouvel ordre. Cependant les travaux continuèrent et furent poussés pendant la nuit, de sorte qu'au point du jour une communication de huit cents mètres liait le château de l'Empereur à l'emplacement qui devait recevoir la batterie de brèche à établir contre la Casauba.

Le 5 à cinq heures du matin, l'amiral algérien revint encore auprès de M. Duperré, pour renouveler ses sollicitations : le brave marin lui remit pour le Dey la note suivante :

*Vaisseau la Provence, devant Alger,
le 5 juillet 1830.*

L'amiral soussigné, commandant en chef l'armée navale de Sa Majesté très-chrétienne, en

en réponse aux communications qui lui ont été faites au nom du Dey d'Alger, et qui n'ont que trop long-temps suspendu le cours des hostilités, déclare que tant que le pavillon de la régence flottera sur les forts et sur la ville d'Alger, il ne peut plus recevoir aucune communication, et la considère toujours comme en état de guerre.

*Le Vice-Amiral, Commandant en chef
l'armée navale,*

DUPERRÉ.

Une copie de cette note fut remise aussi pour le Général en chef de l'armée de terre.

Les deux Maures revinrent auprès du général de Bourmont : ils étaient chargés par le Dey de confirmer l'engagement qu'il avait pris en apposant son sceau sur la convention, mais ils demandèrent que l'occupation fût différée de vingt-quatre heures. Le Général exigea que les forts, le port et la ville fussent remis aux troupes françaises à onze heures du matin le Dey y consentit.

L'armée se mit en mouvement vers la ville ; à midi, le pavillon algérien disparut de la Casaba et de quelques forts voisins ; à deux heures

et demie, le pavillon français flottait sur le palais du Dey et fut arboré successivement sur tous les forts et batteries. L'armée navale le salua aussitôt de vingt-un coups de canon.

Les scellés furent apposés sur les propriétés publiques.

Le 6, l'amiral fit mouiller le vaisseau *la Provence* sous les murs d'Alger ; les autres bâtimens, partagés en deux divisions sous le commandement du contre-amiral Rosamel et du capitaine de vaisseau Porée, croisèrent à l'ouest des baies d'Alger et de Sidi-Ferruch.

Le premier soin de M. Duperré fut de réclamer les malheureux prisonniers du *Silène* et de *l'Aventure*. Ils lui furent rendus, et expédiés pour la France, après avoir beaucoup souffert, bien plus cependant de l'exaspération de la population, que de celle du Dey. Néanmoins aucun de ceux échappés au massacre des Arabes, et dont nous avons donné précédemment la liste, n'a succombé à ses souffrances. On avait l'espoir de trouver à Alger l'infortuné Chabrol et Delorme enseigne de vaisseau mais ces deux jeunes officiers de la plus belle espérance avaient été sacrifiés, et leurs têtes sanglantes furent sans doute les dernières que portèrent les

affreuses murailles du pirate.

M. le capitaine Bruat, renfermé dans le bague pendant la campagne, avait conservé quelques intelligences avec les consuls, et forma le hardi projet de faire parvenir des renseignemens au Général en chef sur les moyens d'attaquer la place. Pour prévenir les dangers qu'auraient à courir ses compagnons d'infortune. « Je signerai, leur dit-il ; s'il tombe une tête, ce sera la mienne, et je crois devoir l'exposer dans l'intérêt de mon pays. » Les renseignemens écrits et signés par le capitaine Bruat parvinrent à temps au général en chef, et lui furent utiles ; honneur au courage héroïque du jeune marin !

On trouva à Alger 12 bâtimens de guerre, 1500 pièces de canon en bronze, les arsenaux de la guerre et de la marine bien approvisionnés d'armes et de munitions.

Le Dey, après avoir balancé dans le choix d'un lieu de retraite, se décida enfin pour Naples, et s'embarqua le 10 juillet avec cent dix personnes de sa famille ou de sa suite sur la frégate la Jeanne-d'Arc. Il parut heureux de voir ainsi se terminer une crise dont la solution semblait devoir lui être fatale. Les janissaires furent aussi embarqués et dirigés sur Smyrne.

De nombreuses dysenteries se déclarèrent dans l'armée française, et prirent d'abord un caractère alarmant; mais du repos, des soins, des modifications dans les logemens, avec une addition de vin et de riz à la nourriture ordinaire, arrêterent bientôt les progrès de la maladie. Une partie des hommes atteints fut reportée en France.

Peu de temps après l'entrée des Français dans Alger, le bon ordre et la tranquillité furent rétablis, les boutiques se rouvrirent et les marchés furent approvisionnés ; des relations s'établirent dans les environs, et tout semblait promettre une possession tranquille de la conquête. Cet état de choses ne pouvait se consolider qu'avec des soins actifs, au moyen d'institutions sages combinées dans l'intérêt des habitans, mais malheureusement des intérêts particuliers prirent bientôt la place de ceux de l'armée et de la patrie.

Les trésors du Dey, 270,000,000 peut-être, occupèrent beaucoup trop ceux chargés de les inventorier et de les expédier pour la France. On a parlé de dilapidations scandaleuses, de pillages honteux, et le mystère que le gouvernement de Charles X gardait sur cette affaire importante

autorisa toutes les suppositions. Une commission d'enquête nommée depuis n'a pu obtenir à ce sujet aucun résultat satisfaisant. Bientôt la mollesse et l'indifférence des chefs se firent sentir sur les soldats; il y eut un grand relâchement dans la discipline, beaucoup de découragement et d'ennui dans les troupes ; les Arabes, dont on semblait ne plus s'occuper, se montrèrent de nouveau avec hostilité ; l'armée fut concentrée à Alger et dans un rayon de deux lieues ; hors delà, les convois étaient enlevés et les hommes égorgés. Le colonel du 2^e régiment d'infanterie légère, M. Fregeville, fut assassiné pour s'être hasardé hors du camp.

Des expéditions dirigées sur Oran et sur Bône ne furent pas heureuses ; enfin, depuis la prise d'Alger, les choses semblaient prendre une assez mauvaise tournure, quand tout-à-coup l'armée apprit à la fois la publication des fameuses ordonnances, le soulèvement de Paris et la victoire du peuple. Ces nouvelles extraordinaires furent reçues avec enthousiasme par les troupes ; une partie des officiers supérieurs, royalistes par calcul, montraient plus d'embaras et d'hésitation que de regrets ; d'autres, ultras de bonne foi et par conviction, voulurent remuer

l'armée, et ne songèrent à rien moins qu'à venir mettre Paris à la raison. Les uns firent rire, les autres firent pitié ; et le drapeau tricolore, parti de Toulon le 6 août sur la corvette *la Cornélie*, fut arboré le 17 sur les bâtimens de guerre et de commerce, sur les forts et les batteries d'Alger.

Plusieurs généraux et colonels ne crurent pas devoir se soumettre à l'autorité du Roi des Français et se retirèrent en Espagne.

Le général Clausel, à qui fut confié le commandement en chef de l'armée d'Afrique, partit de Toulon le 28 août sur le vaisseau *l'Algésiras* ; son état-major se composait des lieutenans-généraux Delort et P. Boyer, des maréchaux-de-camp Cassan et Fromont, du colonel d'infanterie Marion, du chef de bataillon Brisson, du chef d'escadron Darnaud, du capitaine du génie A. Guy et de plusieurs autres officiers de différentes armes.

Le 2 septembre, le général Bourmont publia l'ordre du jour suivant :

« M. le lieutenant-général Clausel vient prendre le commandement en chef de l'armée. En s'éloignant des troupes dont la direction lui a été confiée dans une campagne qui n'est pas sans gloire, le maréchal éprouve des regrets qu'il a

besoin de leur exprimer : la confiance dont elles lui ont donné tant de preuves, l'a pénétré d'une vive reconnaissance. Il eût été heureux pour lui qu'avant son départ ceux dont il a signalé le dévouement en eussent reçu le prix; mais cette dette ne tardera pas à être acquittée, le maréchal en trouve la garantie dans le choix de son successeur. Les titres qu'ont acquis les militaires de l'armée d'Afrique auront désormais un défenseur de plus. »

Le 4, le général Clausel, à bord de *l'Algésiras*, s'adressa ainsi à l'armée qu'il venait commander.

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête et vous apprendre les événemens qui ont eu lieu à Paris et en France dans les derniers jours du mois de juillet.

« Charles X ne règne plus !!! Un attentat des plus coupables, essayé par son gouvernement contre le droit public des Français, l'a fait descendre du trône, après avoir vu périr, dans les rues de Paris, quelques régimens étrangers, repoussés depuis long-temps de notre territoire par l'opinion des Français, et quelques hommes séduits de la garde royale.

« Le pacte qui liait le roi avec la nation a été détruit par les ordonnances du 25 juillet. Le trône est devenu vacant en fait et en droit, et il a été de suite offert par les Chambres au chef de la branche cadette de la maison de Bourbon. La manifestation du vœu de la France ne s'est pas fait attendre, et le duc d'Orléans, déjà Lieutenant-Général du royaume, règne comme Roi des Français, sous le nom de Louis-Philippe Ier.

« Le Roi des Français réunit à la légitimité du droit la légitimité du choix et de la nécessité; tous les partis politiques se sont empressés de faire à la patrie le sacrifice de leurs affections particulières.

« La Charte, lien d'union, qu'un sage et auguste législateur avait donnée à la France, cesse d'être une déception et devient une vérité sous un prince patriote.

« Sous lui, l'armée verra ses droits respectés, la faveur impuissante, la loi sur l'avancement exécutée, la considération et les moyens d'existence assurés aux militaires de tous les grades, après de longs services.

« Soldats, je connais toutes mes obligations envers vous; je les remplirai avec zèle, empressement, et surtout avec l'attachement que je

vous porte; mais je connais aussi vos devoirs envers la patrie, et je suis bien convaincu qu'elle vous avouera toujours pour ses fidèles enfans. »

Après son établissement dans la place, le nouveau Général fit publier la proclamation suivante :

« Habitans du royaume d'Alger,

« Le puissant roi des Français, Louis-Philippe 1er, m'a confié le commandement de l'armée qui occupe ce royaume, et le gouvernement des provinces dont il se compose. L'intention du roi des Français est d'assurer pour toujours le bonheur des peuples que nos armes ont soustraits à un joug dur et humiliant, en faisant régner la justice et les lois, en protégeant tous les bons, et en sévissant sévèrement contre les méchans, à quelque classe qu'ils appartiennent. Des malveillans ont répandu des bruits injurieux au caractère français, en nous accusant d'un injuste préférence pour certaine classe d'habitans. Ne prêtez point l'oreille à ces insinuations perfides ; je promets à tous sûreté et protection, mais j'attends de vous une entière confiance et tout l'appui que vous pourrez me prêter pour faire régner l'ordre et la paix.

« Habitans du royaume d'Alger, votre religion, vos mœurs, vos usages seront respectés: je ferai droit à toutes vos réclamations, je compte que je n'aurai qu'à me louer de votre conduite et que vous ne me mettez jamais dans le cas de vous prouver que ce ne serait pas en vain qu'on essaierait de susciter des troubles, soit dans l'intérieur de la capitale, soit au dehors. J'ai déjà ordonné la punition exemplaire de quelques hommes perfides qui ont fait circuler des bruits coupables pour alarmer, et qui nous accusaient d'avoir dessein de vous abandonner à la vengeance des oppresseurs dont nous vous avons délivrés. »

« Le nouveau général en chef fut accueilli par l'armée avec la plus vive satisfaction. Des revues, des actes de justice, une bonne organisation municipale et de police, la formation d'un corps d'hommes du pays, réparèrent promptement le mal fait par l'inertie de son prédécesseur, et préparèrent les avantages qui doivent naître pour la France de la conquête de cette belle contrée.

FIN.